

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 25 Juin 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°153 ■

APRÈS LES BRICS
**Alger envisage
de rejoindre
l'Organisation
de coopération
de Shanghai** P 3

EXPLOITATION DE LA MINE DE GARA DJEBILET

Le gouvernement accélère la cadence

L'exploitation de la mine de Gara Djebilet entre dans une nouvelle phase. Un mémorandum d'entente (MOU) a été signé, ce samedi à Tindouf, entre le consortium chinois CMH, qui regroupe trois grandes sociétés (CWE, MCC et Heyday Solar) et l'entreprise nationale de Fer et de l'Acier (FERAAL), filiale du Groupe Manadjim El Djazaïr. Suite à cet accord, deux sociétés mixte algéro-chinoises seront créées. P 3



MICRO-ENTREPRISES

Création de 100.000 emplois d'ici 2025

Cap sur l'entrepreneuriat. Le gouvernement veut augmenter le ratio d'entreprises créées pour passer de 25 à 45 entreprises pour 1 000 habitants table. En effet, l'augmentation du nombre des micro-entreprises, durant les deux prochaines années, participera à la création de 100 000 emplois, a déclaré le ministre de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid. P 4

L'ACTIVITÉ HORS-
HYDROCARBURES

Le principal moteur de croissance en 2023

Le secteur hors-hydrocarbures devrait soutenir la croissance en 2023, contrastant avec la stabilité de la production des hydrocarbures, indique un rapport, de suivi de la situation économique en Algérie, de la Banque mondiale (Printemps 2023). Dans le scénario de base, la croissance du PIB atteindrait 1,8% en 2023, résultant de la croissance de l'activité hors-hydrocarbures (+2,2%) et de la stabilité du PIB des hydrocarbures (+0,6%). P 5

FLAMBÉE DES PRIX DES
MOUTONS

Les intermédiaires pointés du doigt

Le ministre de l'Agriculture s'est exprimé sur la flambée des prix des moutons, à l'approche de l'Aïd Al Adha. Il a expliqué que cette hausse concernait le bétail commercialisé par les intermédiaires et les vendeurs «occasionnels» et non pas par les éleveurs. P 5

2^E CONFÉRENCE

MINISTÉRIELLE

DE L'INITIATIVE

OUEST-MED À MALTE

Participation du ministre de la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a pris part, vendredi à Malte, pour la deuxième journée, aux travaux de la 2^e Conférence ministérielle pour le développement de l'économie bleue durable en Méditerranée occidentale (Ouest-Med), a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère.

"Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a pris part aux travaux de la 2^e Conférence ministérielle de haut niveau de l'Initiative pour le développement de l'économie bleue durable en Méditerranée occidentale (Ouest-Med), tenue à Malte les 22 et 23 juin", a précisé le communiqué.

M. Badani a rencontré, en marge de cette conférence, le ministre maltais du Transport, des Infrastructures et des Grands projets, Aaron Farrugia, et le secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mounir Ben Rjiba, ainsi que le ministre mauritanien de la Pêche et de l'Economie maritime, Mohamed Ould Abdin Ould Maïef, selon le communiqué.

Ces rencontres ont permis d'évoquer les opportunités de renforcer les relations de coopération et de partenariat dans le cadre de l'Initiative pour le développement de l'économie bleue durable dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, conclut le communiqué.

R.E.

CONTRÔLE DU MARCHÉ MÉDICAMENT

La numérisation, un mécanisme nécessaire

La numérisation dans le secteur de l'industrie pharmaceutique est un mécanisme nécessaire pour contrôler le marché du médicament et lutter contre le gaspillage et l'utilisation inconsidérée des produits pharmaceutiques.

Par Slimane T/Agence

C'est ce que des participants à la deuxième journée du Salon international de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique "Alpharma", ont souligné.

En effet, lors d'un débat entre professionnels du secteur (pharmaciens, représentants de laboratoires pharmaceutiques et industriels), dans le cadre du programme de conférences inclus dans les activités du salon, les intervenants ont expliqué que «la numérisation, qui vise à contrôler et réguler le marché pharmaceutique, ainsi qu'à rationaliser la distribution et la consommation de médicaments, doit être le fait des différents acteurs impliqués dans la chaîne pharmaceutique, y compris les gestionnaires, les producteurs et les distributeurs». Dans ce contexte, le responsable central au ministère de l'Industrie et de la production phar-

maceutique, chargé des systèmes informatiques et de la numérisation, a souligné que «la numérisation du parcours des médicaments a permis de clarifier la vision quant à la disponibilité des produits pharmaceutiques».

«Environ 120 déclarations de production et d'importation de produits de pharmacie sont enregistrées quotidiennement sur la plateforme numérique relative au cheminement des médicaments», a fait savoir M. Mehdi Amrouni.

Il a, par ailleurs ajouté que «la numérisation permettra de maîtriser les mécanismes du marché pharmaceutique, d'imposer la transparence dans la définition et la réalisation d'objectifs liés à la santé, et d'avoir une vision prospective pour le marché pharmaceutique».

De son côté, le représentant du Syndicat national des pharmaciens d'officine, Dr. Walid Ayad, a mis l'accent sur «la numérisation de la prescription médicale», estimant que «la numérisa-

tion de l'activité pharmaceutique constitue un processus très important pour le pharmacien». Il a également souligné que «la numérisation de l'ordonnance, qui concerne autant le médecin traitant que le patient, permet de rationaliser la consommation de médicaments et de lutter contre la consommation inconsidérée de médicaments classés en tant que substances psychotropes».

La deuxième journée du Salon a donné lieu à des débats autour de plusieurs interventions sur des sujets relatifs à l'assurance en cas d'erreur médicale ou de pharmacie, aux produits pharmaceutiques paramédicaux et au système juridique.

Le 2^{ème} salon international de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique, qui a ouvert ses portes mercredi à l'hôtel Sheraton Annaba, avec la participation de 75 exposants, se poursuivra sur quatre journées. Il est organisé par l'Agence de communication Nova Creatis.

CNESE

Séminaire sur l'utilisation des biotechnologies dans le domaine de la santé en Algérie

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), a organisé un séminaire sur "l'état des lieux et perspectives de l'utilisation des biotechnologies dans le domaine de la santé en Algérie", indique vendredi un communiqué de cette instance. Initié par la commission santé, démographie et territoire du CNESE, ce séminaire organisé jeudi, en présence du ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi et du Directeur de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, a réuni les principaux intervenants dans le domaine des biotechnologies et de la santé, chercheurs, enseignants et opérateurs économiques. Dans son allocution d'ouverture, le président du CNESE, Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, a fait savoir que cette thématique "retient

l'attention des pouvoirs publics soucieux de fournir des soins de santé à la population", ajoutant que "la sécurité sanitaire est devenue une partie intégrante de la sécurité nationale dans le projet de l'Algérie nouvelle initié par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

M. Khelladi a affirmé, à cette occasion, que le développement des biotechnologies "requiert un soutien accru aux structures de recherche de notre pays et la mise en place de mécanismes permettant de transformer les résultats de la recherche en produits". Cela nécessite, a-t-il souligné, "une vision et une feuille de route claires qui fixent les priorités de recherche en fonction des besoins fondamentaux de notre pays, et la création d'un environnement de recherche

intégré qui aide à l'émergence et au développement de centres de recherche et d'entreprises spécialisées dans le domaine de la biotechnologie dans notre pays".

De leur côté, les intervenants ont noté, souligne le communiqué, que dans le domaine de la santé, "les biotechnologies peuvent apporter de nombreux avantages", notamment dans "le développement de nouveaux médicaments et thérapies plus efficaces, la médecine personnalisée avec un traitement adapté à l'individu, le diagnostic amélioré, ainsi que la prévention des maladies, et ce grâce à une meilleure compréhension de la génétique et la biologie des maladies, la production de vaccins tels que les vaccins à ARN messenger et la thérapie génique".

Cependant, l'acquisition du savoir-

faire biotechnologique en santé nécessite, selon eux, "une approche multisectorielle et des stratégies synergiques doivent être déployées en formation et éducation, en recherche et développement dans les secteurs public et privé, en infrastructures de soutien en mettant en place un cadre juridique, en développant des partenariats internationaux et en soutenant financièrement les projets de recherche et les startups".

Il s'agit, ajoutent-ils, de mettre en place "une politique à long terme qui aboutira à une maîtrise du développement scientifique et technologique, une amélioration sensible de la santé et du bien-être de la population et une croissance économique".

R.E.

ELLE PROMET DE RÉVOLUTIONNER LE SHOPPING EN LIGNE EN ALGÉRIE

Hattaa! Une plateforme qui fera vibrer les passionnés de mode

La société Exatechnologie a dévoilé en avant première sa nouvelle plate-forme de vente en ligne baptisée « Hattaa ! » et ce lors d'un événement de lancement organisé ce mercredi à Alger. Dédiée à 100% au sport et à la mode, celle-ci sera opérationnelle le 5 juillet prochain et promet un large choix d'articles. En collaborant avec plus d'une vingtaine de grandes marques telles que Nike, adidas,asics, Newbalance, Levi's, Calvin Klein, Puma, Reebok, Champion, Eden Park, et Tommy Hilfiger et bien d'autres, Hattaa! proposera le plus large catalogue en ligne du marché avec plus de 70 000 articles dès le départ. Tous les produits proposés sont 100% originaux et fournis directement par les marques. «L'ambition de Hattaa! est de mettre à la disposition de tous les algériens où qu'ils soient sur le territoire,ou ailleurs, les meilleurs produits à des prix compétitifs » ont assurées fondateurs

Grace à une technologie performante qui s'appuiera sur Amazon Web Services, Hattaa! entend proposer la meilleure expérience d'achat possible à ses clients à travers son site : hattaa.com et son application mobile qui sera disponible sur android et appstore. La qualité de service sera au cœur de son défi e-commerce avec : un service client multicanal (téléphone, messagerie instantanée, réseaux sociaux...), une livraison rapide et fiable et plus de 120 points de retrait sur le territoire national.

Lors de cette présentation au cours de la soirée, les fondateurs ont également annoncé les prochaines étapes et la stratégie de Hattaa!: Le lancement au cours de l'été du paiement en ligne avec une offre exclusive et révolutionnaire; l'ouverture du click and collect dans les magasins partenaires profoot et freestyle à la rentrée; l'ouverture de la plateforme aux algériens résidents à l'étranger pour faire des

achats à leurs proches en Algérie d'ici la fin de l'année et enfin le lancement au cours de 2024 du « private label », sa propre gamme de vêtements sportswear produits en Algérie!

Hattaa! ambitionne de devenir le compagnon incontournable du shopping en Algérie. Le compte à rebours du lancement a été enclenché au cours de la soirée par les fondateurs.

Il est à noter que Hattaa! est une marque de la société Exatechnologie, une Startup innovante dans le domaine due-commerce et propose des articles 100% originaux de prêt-à-porter, sportswear et lifestyle des grandes marques. Ses produits sont exclusivement commercialisés à travers son site hattaa.com et son application mobile Hattaa! disponible sur Appstore et Android.

R.E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28

Fax : (021) 73.95.59

(021) 73.99.19

EXPLOITATION DE LA MINE DE GARA DJEBILET

Le gouvernement accélère la cadence

L'exploitation de la mine de Gara Djebilet entre dans une nouvelle phase. Un mémorandum d'entente (MOU) a été signé, ce samedi à Tindouf, entre le consortium chinois CMH, qui regroupe trois grandes sociétés (CWE, MCC et Heyday Solar) et l'entreprise nationale de Fer et de l'Acier (FERAAL), filiale du Groupe Manadjim El Djazaïr. Suite à cet accord, deux sociétés mixte algéro-chinoises seront créées..

Par Sirine R

La première aura la charge de l'exploitation de la mine de Gara Djebilet à Tindouf, et le second pour la réalisation d'un complexe de transformation des minerais de fer de la mine de Gara Djebilet en matériaux semi-finis, dans la wilaya de Béchar.

À travers cette démarche, et conformément aux orientations du président de la République, le gouvernement veut accélérer la cadence des travaux pour l'exploitation optimale de la mine. La cérémonie de signature a organisé en marge de la ministre de travail d'une délégation composée de dirigeants du consortium chinois CMH, dont le président de MCC International, du Groupe Manadjim El Djazaïr et des cadres du Ministère de l'Energie et des Mines, aux wilayas de Tindouf et Béchar.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du développement et la valorisation du gisement de minerais de fer de Gara Djebilet dans la wilaya de Tindouf, inclus dans son programme une visite, celui des projets des unités de transformation à Bechar.

Lors de cette visite, Les responsables du consortium chinois ont été informés sur l'extraction du fer minerais dans la mine de Gara Djebilet, qui est divisée en trois régions (Est Centre, Est et

Ouest), ce qui représente une superficie totale de 40 000 hectares, avec une facilité d'exploitation due à sa présence en espace ouvert (exploitation minière à ciel ouvert), avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes.

La mine de Gara Djebilet s'étend à l'ouest sur une superficie totale de 15 000 hectares, indique le ministère dans un communiqué. Dans un premier temps, 5 000 hectares seront exploités, avec des réserves estimées à 1 milliard de tonnes de minerai de fer, a indiqué à la presse, le Pdg du groupe Manadjim El Djazaïr. Pour rappel, la mine de Gara Djebilet, entrée en exploitation fin juillet 2022, figure parmi les plus grandes mines de fer dans le monde, avec des réserves qui dépassent les 3 milliards de tonnes, selon les estimations.

La signature de ce mémorandum d'entente entre le consortium chinois et le groupe public «Manadjim El Djazaïr» accélère la cadence des travaux et permettra de passer à une deuxième étape. L'arrivée des chinois boostera davantage l'exploitation de ce gisement. Le gouvernement, rappelle-t-on table sur les mines pour la diversification de l'économie nationale.

Lors d'une réunion d'un Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, de réduire les délais de réalisation de

lignes ferroviaires devant relier Annaba à la mine de Bled El Hadba (Tébessa) et Béchar à la mine de Gara Djebilet (Tindouf), soulignant la nécessité de réaliser ces lignes ferroviaires suivant les standards internationaux en vigueur, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Au début du mois, le gouvernement a examiné, lors de sa réunion, l'état d'avancement des études de faisabilité du projet de réalisation d'un complexe sidérurgique dans la wilaya de Béchar. Un complexe destiné à la production du rail et du profilé en acier, à partir du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet. En avril dernier, l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et le complexe sidérurgique Tosyali de Béthioua (Oran) ont signé un protocole d'accord de partenariat Feraal/Tosyali portant sur le lancement d'une unité de production de concentré de minerai de fer dans la wilaya de Bechar.

L'accord porte sur la mise en place d'une joint-venture entre les deux sociétés en vue de la réalisation, d'ici moins de 24 mois, d'une unité mixte de production de concentré de minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet avec une capacité de 500.000 tonnes/an de concentré de minerai de fer à partir d'un million de tonnes de minerai.

PRODUITS ALGÉRIENS

Des espaces d'exposition permanents au Sénégal et en Mauritanie à partir de juillet

Le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé jeudi à Alger l'ouverture en juillet prochain d'espaces d'exposition permanents de produits algériens, au Sénégal et en Mauritanie, une opération devant concerner prochainement d'autres pays de l'Afrique de l'ouest.

Intervenant au Forum de l'investissement et de l'exportation "Algeria Expo-Invest", organisé en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), au Palais des expositions (Pins maritimes), M. Zitouni a souligné que des espaces d'exposition permanents seront ouverts, en juillet prochain au Sénégal et en Mauritanie dans une première étape pour faire la promotion des produits algériens.

Cette démarche intervient en application de la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en décembre 2022, portant l'ouverture d'expositions permanentes en Afrique, a-t-il ajouté.

"Nous procéderons ultérieurement à l'inauguration de structures commerciales similaires au Niger, au Cameroun et en Côte d'Ivoire", ce qui permettra aux entreprises algériennes actives dans les domaines hors hydrocarbures de procéder à la vente directe et à l'exportation de leurs produits", a-t-il soutenu.

Le ministre a, dans ce sens, mis en avant le rôle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), dont l'Algérie est membre, dans l'accroissement des exportations algériennes vers l'Afrique, un marché de 1,2 milliards d'habitants.

Il a également souligné, dans ce cadre, l'importance des infrastructures de base, notamment la route transsaharienne reliant six pays, dont l'Algérie, et le projet de la route Tindouf-Zouérate (Mauritanie).

En prévision de la conversion de la route transsaharienne en un corridor économique, il sera procédé "dans les plus brefs délais" à la création de zones franches à dimension africaine en vue de concrétiser l'intégration continentale et de promouvoir les échanges commerciaux, a-t-il ajouté.

Il a assuré que "ces zones entreront en activité, incessamment, dès la finalisation des décrets exécutifs y afférents". Après avoir relevé l'amélioration des indicateurs économiques et commerciaux de l'Algérie et le retour de l'économie mondiale à la normale après la pandémie de la Covid-19, M. Zitouni a jugé "impératif de profiter de cette dynamique économique pour augmenter les exportations algériennes hors hydrocarbures, en nette amélioration au cours de ces dernières années".

Ainsi, les exportations algériennes hors hydrocarbures devraient passer de 6,5 milliards de dollars en 2022 à environ 13 milliards de dollars à la fin de l'année en cours et il s'agit là de l'objectif tracé dans le cadre de la feuille de route entre les pouvoirs publics et les exportateurs, a fait savoir le ministre.

"L'existence d'un tissu industriel, de la production, de la valeur ajoutée et des postes d'emploi créés dans le cadre de la dynamique que connaît l'économie nationale vont concourir à réaliser ce chiffre", a rassuré le ministre qui a appelé à "en finir avec les mentalités sclérosées qui se mettent en travers de la transition du régime de la rente pétrolière vers la création de la richesse".

La stratégie économique de l'Algérie commence à porter ses fruits à travers son renforcement par une infrastructure moderne et développée et à la faveur de la réalisation de plusieurs acquis dans le domaine économique au cours des trois dernières années, a relevé M. Zitouni.

Le ministre a cité le projet de la mine de Gara Djebilet, celui du phosphate à Tébessa et le gisement du zinc à Oued Amizour (Bejaia) pour booster les exportations de l'Algérie dans les années à venir.

"L'Algérie possède un secteur industriel solide et aussi divers que l'agroalimentaire, le textile, les équipements électriques et électroniques et les industries pétrochimiques, à même de contribuer à la création de l'emploi et à la diversification de l'économie algérienne et partant, renforcer la croissance durable".

R.E.

APRÈS LES BRICS

Alger envisage de rejoindre l'Organisation de coopération de Shanghai

L'Algérie voudrait adhérer à l'Organisation de coopération de Shanghai (OSC), en tant que membre observateur, comme l'a fait savoir le chef de la diplomatie algérienne auprès du média Nova. Une intention qui fait surface plusieurs mois après que le pays a déposé sa demande d'intégration aux BRICS. Après avoir demandé officiellement l'adhésion aux BRICS (le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud) en novembre dernier, l'Algérie a exprimé la volonté de rejoindre l'Organisation de coopération de Shanghai

(OSC). Une telle déclaration a été faite par le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, dans une interview accordée à l'agence italienne Nova.

«Nous avons exprimé notre intention de rejoindre les BRICS et attendons avec impatience le sommet qui se tiendra en Afrique du Sud en août. Nous avons été informés que des décisions sur les critères d'adhésion seront prises à cette occasion. Nous attendons ces décisions», a-t-il indiqué. Et d'ajouter que l'Algérie voudrait devenir membre d'une autre organisation intergouverne-

mentale importante: «En outre, nous avons également demandé à devenir pays observateur dans le cadre de l'Organisation de coopération de Shanghai».

D'après M. Attaf, selon la lecture stratégique du Président algérien, «un centre de gravité s'est formé en Asie centrale». «Afin de préserver et de défendre les intérêts nationaux de notre pays, le Président a donc significativement orienté la diplomatie algérienne vers cette région du monde», a-t-il expliqué.

L'Organisation de coopération de Shanghai (OSC) a été créée en

2001 pour favoriser la coopération politique, économique et sécuritaire. Elle comprend neuf pays : la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et l'Iran.

Trois autres pays disposent du statut d'observateur (la Biélorussie, la Mongolie, l'Afghanistan), alors que neuf États sont partenaires du dialogue de l'OCS (l'Azerbaïdjan, l'Arménie, l'Égypte, le Cambodge, le Qatar, le Népal, l'Arabie saoudite, la Turquie, le Sri Lanka).

Agence.

OBJECTIF DES 13 MDS USD D'EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES EN 2023

L'ANEXAL engagée dans la démarche

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, a affirmé que l'association était pleinement engagée dans la démarche visant à atteindre l'objectif de porter les exportations hors hydrocarbures à 13 Mds USD en 2023, saluant les incitations mises en place par l'Etat pour encourager la production et l'exportation.

"En joignant nos efforts, nous pourrions atteindre les 13 Mds USD d'exportations hors hydrocarbures, voire plus", a-t-il déclaré à l'APS, assurant que l'association était pleinement engagée dans cette démarche, notamment après l'ouverture de plusieurs expositions permanentes et succursales de banques algériennes dans nombre de pays africains.

"De telles incitations permettent d'atteindre les objectifs fixés", a-t-il souligné, saluant l'ensemble des facilitations décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'exportation et des exportateurs depuis 2020.

Et d'ajouter que les produits algériens "répondent aux normes internationales et sont de plus en plus demandés" sur les marchés internationaux, en particulier les produits alimentaires comme les jus, le lait et les laitages.

Concernant les pâtes, M. Boulmerka a souhaité que les opérateurs économiques puissent les exporter, notamment le cous-cous "très demandé en Europe et en Asie". Rappelant que des opérateurs portugais et russes avaient récemment manifesté leur intérêt pour les produits algériens, le responsable a évoqué "les perspectives de partenariats entre opérateurs économiques algériens et étrangers dans ce sens", au moment où les exportations vers l'Afrique sont, a-t-il dit, "en constante croissance".

De surcroît, l'ANEXAL est "en passe de signer des conventions avec le Groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique (LOGITRANS) et la Compagnie algérienne d'as-

surance et de garantie des exportations (CAGEX) en vue de permettre aux exportateurs de bénéficier de plus d'incitations", a-t-il fait savoir, relevant, à ce propos, l'importance d'assurer des services locaux de transport maritime et aérien afin d'économiser les devises.

S'exprimant au sujet de la 54e édition de la Foire internationale d'Alger (20-25 juin), M. Boulmerka a considéré qu'il s'agissait d'une aubaine pour les opérateurs économiques algériens qui peuvent ainsi nouer des partenariats et discuter des possibilités de coopération avec leurs homologues étrangers.

C'est également à une occasion d'exporter davantage de produits algériens vers d'autres pays, d'autant que le nombre d'exportateurs algériens est passé à 1700-1800 exportateurs dans diverses filières, a-t-il conclu.

R.E.

AID EL-ADHA

Lancement de la campagne de collecte des peaux des bêtes sacrifiées

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a annoncé jeudi dans un communiqué, le lancement de la campagne de sensibilisation à l'opération de collecte des peaux des bêtes sacrifiées lors de l'Aid El-Adha, et ce en coordination avec toutes les parties concernées.

Cette campagne a pour objectif de "participer à la promotion de l'industrie du textile et du cuir", à travers l'utilisation des peaux comme intrant, tout en contribuant à la préservation de l'environnement.

Le ministère a appelé les citoyens à adhérer à cette démarche, "en veillant à l'état des peaux lors du dépeçage, en évitant leur lavage avec de l'eau, en salinisant la surface tendre de la peau, et en la déposant à l'emplacement indiqué", ajoute la même source.

La réussite de cette opération est tributaire "du degré de sensibilisation des citoyens et leur participation active au développement de l'économie nationale et à la protection de l'environnement".

R E

MICRO-ENTREPRISES

Création de 100.000 emplois d'ici 2025

Cap sur l'entrepreneuriat. Le gouvernement veut augmenter le ratio d'entreprises créées pour passer de 25 à 45 entreprises pour 1 000 habitants table. En effet, l'augmentation du nombre des micro-entreprises, durant les deux prochaines années, participera à la création de 100 000 emplois, a déclaré le ministre de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid.

Par S R.

Lors d'un point de presse animé en marge d'une conférence intitulée «micro-entreprises: vers un modèle économique durable», tenue en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, le ministre a précisé que l'autre objectif visé par son ministère est d'«augmenter le pourcentage des entrepreneurs titulaires de diplômes universitaires pour le porter de 23% du nombre global de bénéficiaires de l'aide de l'Etat à un minimum de 50%», a-t-il ajouté. Afin de réaliser ces objectifs, «les deux ministères travailleront en collaboration, notamment à travers le lancement des Centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) au sein des universités afin d'accompagner les universitaires porteurs de projets en leur dispensant une formation intensive dans le domaine de l'entrepreneuriat et en leur permettant de bénéficier de financements», a précisé M. Oualid.

L'ANADE deviendra la NESDA

Il a expliqué que le but de la tenue de cette conférence est d'«annoncer de nouvelles mesures qui touchent l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat», en plus d'annoncer «l'adoption des langues arabe et anglaise pour le nom de cette agence qui deviendra alors : 'National Entrepreneurship Support And Development Agency' (NESDA), avec une nouvelle identité visuelle et un nouveau logo reflétant sa nouvelle orientation et sa transformation en outil éco-

nomique par excellence»

Le ministre a souligné que cet événement «marque la publication de nouveaux textes réglementaires visant à moderniser la gestion de la NESDA», ajoutant que l'objectif principal de ces mesures est de «faire évoluer le secteur des micro-entreprises d'une approche sociale, qui dure depuis plusieurs années, vers un modèle économique durable». Par ailleurs, M. Oualid a tenu à encourager les micro-entreprises actives dans le domaine industriel à s'engager dans la sous-traitance, sachant qu'une cartographie nationale de la sous-traitance sera lancée, pour encourager les opportunités d'entrée dans les marchés locaux et contribuer à réduire la dépendance aux importations, en valorisant l'industrie locale.

Lancement le 10 juillet de la plateforme mouqawil.dz

Le ministre a, en outre, donné des détails concernant la nouvelle plateforme baptisée "mouqawil.dz", qui «sera lancée le 10 juillet prochain et qui est une base de données qui permettra aux porteurs de projets de trouver toutes les informations relatives à l'entrepreneuriat en Algérie».

Cette plateforme leur permettra, également, «de s'informer sur les modalités pour bénéficier d'un financement et de l'aide de l'Etat, en plus de leur donner accès à des informations sur les systèmes fiscaux et comment bénéficier d'avantages dans ce domaine», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Baddari a mis l'accent sur trois mesures majeures qui caractérisent la collaboration entre les deux départements

dans ce projet, citant ainsi «la conversion des Maisons de l'entrepreneuriat, dont le nombre est de 100 au niveau des différentes universités, en CDE, la gestion commune de ces centres par les deux ministères, en plus du nouveau code de l'étudiant-entrepreneur qui lui permettra de bénéficier de certains avantages».

Ces mesures permettront d'«absorber le flux de diplômés universitaires qui alimente chaque année le registre des demandeurs d'emplois à travers la création de startups et de micro-entreprises», a souligné M. Baddari qui a révélé que «10.000 projets seront accompagnés cette année en bénéficiant d'une formation intensive de 15 jours au niveau des CDE pour créer des startups ou des micro-entreprises et bénéficier du financement de la NESDA».

A noter que cette rencontre a connu plusieurs interventions, celle de Mme Nacima Arhab, Secrétaire Générale du ministère, qui a présenté l'entrepreneuriat en milieu universitaire, puis de M. Okba Hachani, Directeur Général d'Algerian Startup Fund (ASF) qui a communiqué sur la grille d'évaluation des projets de la NESDA et enfin de M. Hakim Bekkadour, chargé de la gestion de l'agence, qui a fait une présentation sur la nouvelle gouvernance approuvée de l'agence. La conférence a été clôturée par une session de discussion organisée avec des spécialistes et experts dans le domaine des micro-entreprises.

TÉLÉPHONE MOBILE

1400 zones intégrées au nouveau programme du Service universel

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki, a annoncé, à Alger, l'intégration de 1400 zones au nouveau programme du Service universel consacré à la couverture des réseaux de téléphonie mobile.

Le ministre répondait à une question sur les délais prévus pour parachever l'opération de couverture des réseaux de téléphonie mobile par les opérateurs à travers tout le territoire national, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, présidée par le président de la chambre basse du Parlement, M. Brahim Boughali.

M. Bibi Triki a affirmé dans ce cadre que

"l'Etat a mis en place un mécanisme qui permettra aux zones de moins de 2000 habitants, ne pouvant pas être couvertes par les opérateurs, de bénéficier de programmes de développement en matière de télécommunications", et ce à travers "le fond du Service universel des télécommunications électroniques, régit par des dispositions particulière et géré par une Commission multisectorielle".

"Suite à une analyse globale et une cartographie des wilayas par les services locaux du secteur, la Commission multisectorielle a approuvé l'intégration de 1400 zones dans le nouveau programme du Service universel consacré à la couverture des réseaux de téléphonie mobile", a-t-il fait savoir, souli-

gnant que ce programme vient en complément d'autres programmes mis en œuvre dans le même cadre et consacrés à la couverture des réseaux du téléphone fixe et d'internet.

Le ministre a affirmé, dans le même contexte, que les opérateurs de téléphonie mobile "sont soumis à des cahiers de charges fixant les modalités d'octroi des licences de réalisation et d'exploitation des réseaux de téléphonie mobile".

Ces autorisations sont accordées sous certaines conditions, notamment l'obligation faite au bénéficiaire de la licence 2G de couvrir 95% des agglomérations de plus de 200.000 habitants, a-t-il expliqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le secteur encourage les jeunes porteurs d'idées innovantes

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a souligné l'attachement du secteur à encourager les jeunes porteurs d'idées innovantes créatrices de richesse et favorisant le développement durable sur lequel mise l'économie nationale.

Dans une allocution prononcée à la clôture de la 3e édition du Salon national de l'innovation dans la formation et l'enseignement professionnels, le ministre a fait savoir que le secteur visait à travers l'organisation de cet événement à «encourager les idées innovantes à même de créer de la richesse et de favoriser le développement durable sur lequel mise l'économie nationale», mais aussi à «renforcer les

opportunités d'acquisition des aptitudes techniques et professionnelles nécessaires pour répondre aux besoins de l'économie nationale».

Le nombre de projets présentés s'élève à une centaine dans des domaines prioritaires tels que les nouvelles technologies, le numérique et l'intelligence artificielle, l'agriculture, les métiers de l'eau, l'électricité, l'électronique, les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, le tourisme et l'hôtellerie, a précisé M. Merabi.

A cette occasion, le ministre a annoncé le lancement de la création de clubs de créativité et d'innovation à travers les différents établissements du secteur, qui constitueront, a-t-il dit, «une base solide pour

renforcer les opportunités d'acquisition des aptitudes, appuyer les politiques d'emploi, encourager l'entrepreneuriat et permettre la concrétisation des idées innovantes en activités économiques».

Ouvert mardi dernier, le 3e Salon national de l'innovation a permis de présenter des maquettes de projets réalisées par des stagiaires du secteur de la Formation professionnelle de plusieurs wilayas.

Il s'agissait de créer des espaces de rencontres entre les porteurs de projets et les entreprises économiques et de valoriser les efforts des établissements de formation professionnelle qui offrent aux stagiaires des aptitudes à la pointe des avancées technologiques et techniques.

R E.

L'ACTIVITÉ HORS-HYDROCARBURES

Le principal moteur de croissance en 2023

Le secteur hors-hydrocarbures devrait soutenir la croissance en 2023, contrastant avec la stabilité de la production des hydrocarbures, indique un rapport, de suivi de la situation économique en Algérie, de la Banque mondiale (Printemps 2023). Dans le scénario de base, la croissance du PIB atteindrait 1,8% en 2023, résultant de la croissance de l'activité hors-hydrocarbures (+2,2%) et de la stabilité du PIB des hydrocarbures (+0,6%).

Synthèse S R

Le secteur agricole ralentirait, la faible pluviométrie ayant généré des retards importants dans le développement des cultures en début d'année, particulièrement dans les principales régions agricoles du pays. La production de gaz augmenterait et la production de pétrole brut diminuerait, contrainte par la baisse des quotas de production à partir de novembre 2022, puis celle décidée en mars 2023, entrant en vigueur à partir du mois de mai. Ainsi, le secteur des services demeurerait le principal contributeur à la croissance. Sous l'angle dépense, la croissance serait tirée par la bonne dynamique de la consommation privée et la reprise de l'investissement, malgré la baisse des exportations nettes. La consommation privée demeurerait dynamique, soutenue par l'effort public de préservation du pouvoir d'achat à travers l'augmentation des dépenses publiques, et ainsi par l'activité dans le secteur des services. La reprise attendue de l'investissement se matérialiserait en 2023, soutenue par celui du secteur des hydrocarbures, stimulant l'activité industrielle. Les exportations nettes ralentiraient cependant la croissance, la baisse des exportations des hydrocarbures, lestées par la baisse des quotas et la reprise concomitante de la consommation domestique, étant renforcée par la hausse des importations, nécessaires à l'investissement et à pallier la baisse de la production agricole.

Accélération de la croissance en 2024

Dans le scénario de base, le rebond de la production agricole et de pétrole brut en 2024 permettrait une accélération de la croissance. Sous l'hypothèse d'un retour d'un niveau moyen de pluviométrie et de production agricole en 2024, d'une part, et de la remontée des quotas de l'OPEP sous l'effet de la reprise de l'activité mondiale,

d'autre part, la croissance du PIB s'accélérait en 2024, pour atteindre 2,6%. La hausse des exportations et la croissance modérée des importations permettrait de contrebalancer le ralentissement de la croissance de la consommation et de l'investissement. S'agissant de l'inflation, la BM prévoit un ralentissement mais qui demeurerait élevée en 2023, malgré la modération des prix à l'import. Dans le scénario de base la croissance de l'indice des prix à la consommation ralentit progressivement sur la période de projection du fait de l'effet désinflationniste retardé induit par la baisse des prix des produits importés et l'appréciation du dinar algérien en 2022, particulièrement dans les secteurs tributaires de l'importation (produits agroindustriels et manufacturés). La décision d'accorder à l'OAIC un monopole sur l'achat de blé domestique et importé, étendue à l'importation de riz et de légumes secs, pourra également limiter les hausses de prix, dans la mesure où la capacité de production de l'OAIC peut répondre à la demande domestique. À l'inverse, l'effet de la faible pluviométrie sur la production agricole, de même que l'effet retardé de la hausse de la dépense publique et de la masse monétaire en 2021 et 2022, pourraient alimenter une hausse des prix.

La pression sur les équilibres budgétaire et extérieur devrait s'accroître

En 2023, le surplus du compte courant se réduirait (+1,9% du PIB) sous le coup de la baisse des prix et des volumes d'exportations d'hydrocarbures. En sus de la baisse des volumes exportés, le prix moyen à l'exportation du pétrole algérien devrait diminuer en 2023, suivant les cours internationaux, tandis que le prix à l'exportation du gaz algérien pourrait se maintenir à un niveau élevé. La baisse des prix du pétrole serait également accompagnée par celle des engrais et du fer, entamée à la fin 2022.

Dans le même temps, les impor-

tations reprendraient, la baisse des prix sur les marchés mondiaux étant compensée par la hausse de la demande algérienne, notamment pour permettre la reprise de l'investissement, et pour l'approvisionnement en produits alimentaires. La stabilisation des prix à l'import, une moindre pression sur les importations, une augmentation de la production pétrolière et le maintien à un niveau élevé des prix du gaz permettraient au compte courant de demeurer positif en 2024.

En 2025, la croissance des exportations d'hydrocarbures ralentirait malgré la hausse de production, du fait de la croissance constante de la consommation domestique, alimentée par la coûteuse politique de subvention aux produits énergétiques. La baisse des recettes des hydrocarbures et la hausse annoncée des dépenses publiques creuseront le déficit budgétaire en 2023, mais celui-ci serait en partie préfinancé par l'épargne accumulée en 2022.

Dans le scénario de base les recettes baissent, la chute des recettes issues des exportations d'hydrocarbures étant en partie amortie par la hausse des recettes fiscales, soutenues par le niveau élevé d'inflation, et celle des dividendes de la Banque d'Algérie.

Les dépenses augmenteraient de nouveau cependant, sous l'effet de la nouvelle hausse des salaires dans la fonction publique, et celle du coût plus élevé de l'allocation chômage introduite en 2021, malgré la baisse du coût des subventions aux produits alimentaires.

Le déficit budgétaire global grimperait donc pour atteindre 7,0% du PIB, mais il pourrait être financé par les émissions obligataires domestiques et l'épargne du Trésor à la Banque d'Algérie, qui atteignait en mars 2023 6,5% du PIB estimé sur quatre trimestres glissants. Malgré la poursuite de la hausse des salaires dans la fonction publique, le rythme d'augmentation des dépenses ralentirait en 2024 et 2025 et, compte tenu de

la hausse anticipée des recettes, le déficit global du Trésor se stabiliserait autour de 6% du PIB. La dette publique se stabiliserait à environ 62% du PIB, l'augmentation du stock de dette publique étant amortie par celle du PIB nominal.

Les aléas climatiques, un risque croissant pour l'Algérie et la région

Les aléas liés au changement climatique représentent des risques croissants pour la croissance et l'inflation algérienne, y compris pour l'année 2023. Depuis 2019, les précipitations se sont établies en dessous des moyennes historiques, phénomène encore plus marqué en 2021. Cette année là, le PIB agricole s'est contracté de 1,9%, et l'inflation des produits agricoles frais a grimpé à 13,9% (contre 2% l'année précédente), emmenée notamment par une augmentation de 21,3% des prix des fruits et légumes. Entre octobre 2022 et février 2023, les précipitations en Algérie étaient parmi les plus basses qu'a connu le pays depuis 20 ans et, malgré une augmentation modérée de la pluviométrie en mars, les perspectives de production agricole sont en-deçà de la moyenne.

En parallèle, l'inflation des produits agricoles frais s'est accélérée pour atteindre 24,7% en g.a. au T1-2023. Ainsi, une prolongation de la faible pluviométrie en 2023 et sur les années 2024 et 2025 pourrait limiter la croissance du secteur agricole et alimenter l'inflation. Cela souligne l'importance d'adapter rapidement le secteur agricole, d'assurer la disponibilité des produits alimentaires en quantité suffisante par l'importation, et de renforcer la résilience des ménages face aux effets des chocs climatiques, incluant au travers de mécanismes de protection et d'assurance sociale, ciblés vers les ménages les plus vulnérables.

FLAMBÉE DES PRIX DES MOUTONS

Les intermédiaires pointés du doigt

Le ministre de l'Agriculture s'est exprimé sur la flambée des prix des moutons, à l'approche de l'Aïd Al adha. Il a expliqué que cette hausse concernait le bétail commercialisé par les intermédiaires et les vendeurs «occasionnels» et non pas par les éleveurs. Le ministre qui a répondu à une question d'un député lors d'une plénière à l'APN, que la société algérienne des viande rouge (Alviar) proposait des moutons de l'Aïd sont disponibles à partir de 40.000 DA. Il a rappelé, en outre, une étude présentée en réunion du Gouvernement relative à la réorganisation des marchés de gros et à l'intégration des marchés parallèles dans le circuit formel, arguant que le marché du bétail était concerné.

Quant à la disponibilité des viandes rouges à des prix abordables, M. Henni a souligné que dans le cadre de la stratégie de développement de la filière des viandes rouges, plusieurs mesures ont été prises, notamment le développement de l'élevage bovin, la garantie du fourrage et la poursuite de l'opération d'importation de veaux, entamée durant le Ramadhan dernier pour assurer l'approvisionnement du marché.

S R.

PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Lancement d'une Campagne nationale

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé, samedi, une Campagne de prévention contre les feux de forêt, prévue tout l'été à travers l'ensemble des wilayas du pays, sous la supervision des walis de la République, avec la participation de plusieurs secteurs ministériels, organismes et établissements publics et acteurs de la société civile, indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, "une Journée d'information est programmée sur les chaînes de télévision et de radio, notamment locales, animée par des cadres, des experts, des représentants de différents organismes et établissements publics et des acteurs de la société civile, afin de sensibiliser à l'importance de la préservation du patrimoine forestier contre les risques d'incendies, par l'adoption des bons gestes et le respect des règles de prévention au niveau de ces espaces en vue de préserver l'intégrité des personnes et des biens", précise la même source.

A cette occasion, le ministère de l'Intérieur invite l'ensemble des citoyens et des organisations de la société civile à "contribuer activement à cette campagne de sensibilisation en respectant les consignes des autorités compétentes en matière de prévention, dans le but de préserver les vies et la richesse forestière".

R E.

PRODUCTION DES CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES

Adoption d'une nouvelle vision

Plusieurs mesures ont été prises pour augmenter la production de céréales et de légumineuses afin de répondre à la demande nationale et réduire les importations, tout en se tournant vers l'exportation, a affirmé à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafidh Henni. Le ministre répondait à une question sur les mesures prises pour encourager l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) à investir dans la culture des céréales et des légumineuses dans le Sud, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, présidée par Nacer Bettiche, vice-président de la chambre basse du parlement. "Conformément aux engagements du pré-

sident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de l'agriculture un choix stratégique, une nouvelle vision a été adoptée pour booster la production agricole, toutes filières confondues, notamment celles stratégiques", a-t-il souligné.

Le ministre a évoqué, dans ce sens, le plan d'urgence de relance de la filière céréales et légumineuses, lequel prévoit plusieurs mesures, notamment la révision à la hausse du prix d'acquisition des céréales de plus de 30 %, l'exclusivité accordée à l'OAIC pour l'importation des légumineuses, outre l'augmentation des surfaces dédiées aux céréales de 70.000 hectares par/an à 130.000 hectares cette année.

Il a également évoqué l'augmentation du taux de subvention pour les engrais à

50%, la construction de plus de 6.500 puits grâce à la coordination avec le secteur de l'hydraulique, la création d'une banque de semences, le renforcement de la mécanisation en autorisant l'importation du matériel agricole d'occasion et neuf, destiné notamment aux régions du Sud, afin de promouvoir le rendement. Henni a fait savoir que l'objectif visé est d'atteindre un million d'hectares irrigués dans le sud d'ici fin 2025.

A une question sur le sort des constructions réalisées sur des terres relevant des domaines privés de l'Etat, après l'adoption de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières, un texte en débat à l'APN, le ministre a affirmé que cette loi ne sera pas appliquée avec effet rétroactif.

MÉDÉA

Des administrateurs désignés pour gérer les affaires courantes de trois APC

Des administrateurs ont été chargés par le wali de Médéa de gérer les affaires courantes des communes de Meudjebeur, Si-Mahdjoub et Ain-Boucif après la situation de blocage que connaissent les Assemblées populaires communales (APC) de ces trois communes, indique mardi un communiqué des services de la wilaya.

Le communiqué a souligné que le wali, Djahid Mouss a décidé "la mise en œuvre du pouvoir de substitution du wali au poste du président des APC de Meudjebeur, Si-Mahdjoub et Ain-Boucif, provisoirement, et a désigné des administrateurs pour gérer les affaires courantes des communes de Meudjebeur et Si-Mahdjoub, alors que le chef de daïra de Ain-Boucif a été chargé des affaires de celle de Ain-Boucif".

La décision du wali a été prise conformément aux articles 100, 101 et 102 de la loi sur la commune qui stipulent qu'il est fait recours au pouvoir de substitution du wali en cas d'épuisement de tous les moyens accordés aux autorités locales, pour rapprocher les vues entre les membres de l'APC objet de blocage. Cette décision intervient par souci d' "assurer le service public aux citoyens et une meilleure prise en charge de leurs préoccupations", après la situation de blocage que connaissent ces APC depuis plusieurs mois, a expliqué la même source.

Le wali a également décidé l'annulation de toutes les décisions de détachement qui restera en vigueur jusqu'à la reprise des délibérations au sein de ces assemblées, selon le communiqué qui précise que ces décisions ont été prises après "plusieurs réunions" ayant regroupé le wali avec les membres de ces APC les invitant à "faire prévaloir l'intérêt du citoyen, la reprise des délibérations et la relance des projets de développement". Le communiqué a expliqué que le blocage a "empêché l'approbation des subventions financières destinées à la restauration et le transport scolaire, la revalorisation des salaires des employés des communes bloquées, l'entretien des écoles et a retardé le lancement des projets de développement. Pour rappel, les APC de Oum-Djellil et Mfatha ont fait l'objet, récemment, de mesures similaires suite à la situation de blocage qui prévalait au niveau de ces assemblées.

DJELFA

Grande animation dans les marchés aux bestiaux à la veille de l'aïd

Les marchés hebdomadaires aux bestiaux de la wilaya de Djelfa connaissent, à quelques jours de l'Aïd El Adha, une grande animation créée par des vendeurs de bétails et des citoyens qui s'y rendent dans la perspective d'acquérir une bête destinée au sacrifice dont les prix sont "remarquablement élevés", comme relevé par acheteurs.

Aux nombreux citoyens qui ont afflué vers ces marchés, les vendeurs proposent un large choix de bêtes de sacrifice, bien que les prix ont connu "une augmentation significative" par rapport aux années précédentes, selon l'avis unanime des visiteurs de ces espaces. Des citoyens rencontrés dans les marchés de Birine (au nord de la wilaya) et de Ain Roumia à Ain Ibel, au marché de Hassi Bahbah, et à Souk Lethnine au chef-lieu de wilaya, ont déploré cette flambée des prix, jugée "exagérée" cette année, selon des avis recueillis sur place par l'APS.

C'est ce qu'a affirmé Mustapha, qui s'est déplacé de Tipasa vers Birine qui a relevé que face au large choix de bêtes de sacrifice proposées au niveau de ce marché, les prix élevés l'ont poussé à hésiter et à réfléchir à deux fois avant de décider de "mettre la main à la poche" afin d'apporter de la joie à ses enfants qui attendent avec impatience son retour avec le mouton de l'Aïd. Mustapha a finalement jeté son dévolu sur un grand mouton aux cornes bien développées, "comme aiment les enfants", a-t-il dit, signalant qu'il a acquis cette bête en déboursant plus de 100.000 DA. "Le prix d'un mouton similaire se situait entre 65.000 et 70.000 DA l'année dernière", a-t-il observé.

De son côté, Hamza, venu d'Alger avec ses copains au marché Ain Roumia pour acheter une bête de sacrifice, a confié qu'il était "désagréablement surpris" par les prix élevés pratiqués cette année, avouant qu'il ne s'attendait pas à

une telle hausse. Regrettant cette situation, Hamza a décidé de ne pas rentrer les mains vides et d'acheter un mouton selon son budget. Les éleveurs imputent la hausse des prix à la présence d'intermédiaires qui achètent les bêtes de sacrifices en gros pour pouvoir ensuite imposer leur loi en pratiquant des prix exorbitants. A cela, s'ajoutent "les difficultés auxquelles à fait face l'activité d'élevage notamment la hausse des prix des aliments de bétail et la réduction des zones de pâturage, ce qui a causé une légère augmentation des prix des bêtes même chez les éleveurs", ont expliqué ces derniers.

Le maquignon El Hadj Belkheir de la région de Mdirissa a indiqué que les ventes ont concerné particulièrement les agneaux d'un an, cédés contre 40.000 et 50.000 DA. Les moutons, notamment les grands, ont été quasiment boudés par les citoyens qui se sont détournés de ces bêtes en raison de leurs prix dépassant les 90.000 DA et atteignant parfois les 120.000 DA. Pour sa part, le directeur des services agricoles, Mohamed Benabdallah Bensalem, a signalé que les marchés hebdomadaires aux bestiaux de Djelfa connaissent cette année, à l'instar des précédentes, une grande abondance des bêtes de sacrifice, ce qui confirme que cette wilaya "préserve toujours sa place de pionnière, en couvrant 40% des besoins du marché national en bétail".

A propos des prix, il a rappelé qu'ils répondent à la règle de l'offre et de la demande, relevant que les moutons de Djelfa sont connus pour leur race et la qualité de leur viande et que les mar-

chés de cette wilaya steppique drainent plusieurs citoyens des quatre coins du pays.

Ouverture de 30 points de vente des bêtes du sacrifice

Afin d'accompagner les éleveurs et permettre aux citoyens d'effectuer leurs achats dans de bonnes conditions, les autorités locales ont pris la décision d'ouvrir 30 points de vente de bétails, à travers plusieurs communes, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ces espaces ont l'avantage d'assurer le contrôle des bêtes proposées à la vente et d'être proches des régions qui enregistrent une forte affluence de citoyens des wilayas voisines qui s'y rendent pour l'achat d'un mouton pour l'Aïd.

C'est le cas des marchés de Birine, Hassi Bahbah et d'Ain Roumia qui enregistrent une grande affluence de clients notamment depuis les wilayas du nord, pour l'acquisition des bêtes du sacrifice du Aïd El Adha, révèlent les plaques d'immatriculation des véhicules garés près de ces marchés. En dépit de la hausse des prix, la wilaya de Djelfa continue d'attirer tous ceux qui ont choisi d'offrir à leurs familles, le jour de l'Aïd, une viande goûteuse, faisant de cette wilaya un pôle d'excellence dans l'activité d'élevage, en assurant des viandes rouges de bonne qualité, selon les connaisseurs du domaine.

SÉCURISATION DE L'AEP À BÉCHAR

Lancement prochain du projet structurant "Guetrani1"

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochain des travaux du projet structurant "Guetrani1" pour le transfert des eaux de la nappe albiennne du champ de captage de Guetrani vers la wilaya de Bechar en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable (AEP) de la région.

En réponse à la question du député Youcef Berrechid (MSP) sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la population de la wilaya de Béchar, notamment en été, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président Nacer Battiche, en présence de la ministre de Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du gouvernement, le ministre a déclaré : "nous avons l'accord de principe des hautes autorités du pays et nous attendons le feu vert pour

lancer le projet Guetrani1". Et de préciser qu'une étude supplémentaire avait été commandée pour vérifier la réserve d'eau de ce projet "structurant", soulignant que les études réalisées étaient "positives" et avaient montré que "Guetrani1" devrait assurer à l'avenir 80.000 m³/j grâce aux 26 forages doté d'un débit pouvant atteindre 35 litres/seconde pour chaque forage. Il a été procédé également à la réalisation d'une étude "de vérification de l'étendue de la couche aquifère", a souligné M. Derbal, qui a cité le rapport de l'Agence nationale des ressources hydraulique (ANRH), selon lequel "les couches aquifères de Guetrani 1 se trouvent uniquement en Algérie".

Le ministre a indiqué que des "fonds considérables" seront injectés pour la réalisation de ce méga projet, où il faut, a-t-il dit,

tenir compte de tous les aspects et effectuer toutes les études nécessaires.

Il a précisé que la durée de réalisation de ce projet était fixée à 12 mois, assurant que son département ministériel veillera au respect de ces délais.

Le ministre a invité les habitants de la wilaya de Béchar à "faire preuve de patience", affirmant que de grands efforts avaient été déployés par les autorités de la wilaya pour assurer l'AEP, rappelant que la région était approvisionnée par le passé à partir du barrage de Djorf Ettorba, dont le niveau des eaux a énormément baissé à cause de la sécheresse qui sévit dans la région.

Dans sa réponse à la question du député Messaoud Kerma (parti du FLN) sur les retenues collinaires non exploitées dans la wilaya de Djelfa, notamment celle de l'Oued Hadjia, dont la capa-

cité s'élève à 1,8 million de mètres cubes, le ministre l'a imputé à "l'absence d'un organisme de gestion des retenues collinaires". M. Derbal a fait savoir qu'une fiche technique avait été établie afin de réhabiliter cette retenue collinaire réalisée en 2009, soulignant que l'inscription du projet de réhabilitation de l'Oued Hadjia était prévue en 2024.

Il a ajouté que le gel avait été levé sur 16 projets hydrauliques d'une valeur de 16 milliards DA, qui seront réalisés dans le cadre du programme complémentaire de la wilaya de Djelfa.

A la question du député Younes Hariz (Mouvement El Bina) sur l'augmentation du quota d'eau potable dans la wilaya d'Oran, le ministre a répondu que "cette demande a été approuvée car les ressources permettent d'augmenter le quota".

KHENCHELA

28 artisans à l'ouverture du Salon national du tapis

Vingt-huit (28) artisans tapissiers de plusieurs wilayas du pays prennent part au salon national du tapis ouvert mardi à l'INSFP chahid Amrani El Hadi de Khenchela.

Placée sous le slogan "le tapis, entre authenticité et modernité", cette manifestation de trois jours regroupe des artisans des wilayas de Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa, Bouira, Tizi Ouzou, Ghardaïa, Guelma et de M'sila.

Le salon est une opportunité pour les artisans pour faire connaître leurs produits, en assurer la promotion et s'ouvrir sur le marché local et extérieur, a souligné le wali de Khenchela, Youcef Mahiou, qui a présidé l'ouverture de cette manifestation. Après avoir écouté les

préoccupations soulevées par les tapissiers, notamment de la région de Babar (Sud de Khenchela), le wali a assuré que les autorités locales tiennent à trouver des solutions aux diverses entraves rencontrées par les artisans. Il a rappelé, à ce propos, l'inscription en 2022 d'un projet du Musée du tapis à Babar dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de protéger ce patrimoine culturel porteur de l'identité et des spécificités artistiques et culturelles locales. De son côté, le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelaziz Kadri, a indiqué que son secteur accorde une grande importance à la préservation du

savoir-faire traditionnel de fabrication du tapis par l'ouverture de postes de formation en ce domaine aux femmes au foyer.

Les divers centres de formation professionnelle de la wilaya proposent des spécialités pour femmes au foyer qui peuvent, au terme de leurs formations, accéder aux divers dispositifs d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat, a ajouté le même responsable. Les artisans, approchés durant le Salon, ont fait part à l'APS des difficultés rencontrées pour préserver le métier de la tapisserie traditionnelle dont le problème de commercialisation, le peu d'engouement des jeunes filles pour ce métier, la mauvaise qualité de la matière première et ses prix élevés.

L'Europe doit muscler son jeu pour créer ses propres champions du numérique

L'émergence de ChatGPT, dont les données d'entraînement comportent les valeurs, la culture et les biais américains, souligne l'importance cruciale de développer de vrais champions européens du numérique. L'enjeu : faire prévaloir nos valeurs et notre conception de la gestion des données, de la vie privée, du droit d'auteur, nos exigences sociétales ou encore environnementales. Pour faire émerger au plus tôt ces géants, l'Europe doit se doter d'une meilleure politique de soutien à l'innovation. () Par Thibaud Elzière, cofondateur de Hexa.*

Thibaud Elzière

En laissant entrevoir à court terme un avenir que l'on imaginait beaucoup plus lointain, ChatGPT suscite une effervescence rare, même dans le monde de la tech où l'on est pourtant habitué aux innovations spectaculaires. Or, étant conçu sur des données, des règles, des valeurs et une vision américaines, le chatbot d'OpenAI ne peut que refléter la culture dont il est issu. Si ChatGPT et ses futurs semblables, que préparent Google et Facebook, sont amenés à jouer un rôle prépondérant dans notre vie quotidienne, ils le feront par conséquent en véhiculant cet héritage. L'émergence de tels outils souligne à quel point il est important et urgent de développer leurs équivalents européens afin de préserver la pluralité des cultures et le respect de nos sensibilités.

La coloration culturelle des algorithmes n'est que l'une des dimensions de la technologie où peuvent s'exprimer des différences de vues entre Européens et Américains. Dans la gestion des données, de la vie privée, du droit d'auteur, des exigences sociétales et environnementales, les approches diffèrent, parfois considérablement. Or, notre identité, notre intimité, notre travail, notre santé, nos moyens de communication et d'information, sans parler de nos systèmes critiques d'énergie, de défense ou de transport, reposent tous sur le numérique. Sur tous ces aspects, si nous voulons faire prévaloir nos conceptions, nous ne pouvons nous en remettre à des technologies qui ne les partagent pas. C'est pourquoi il est impératif que nous bâtissions une souveraineté numérique, c'est-à-dire un écosystème technologique qui préserve sur tous les sujets clés notre liberté d'appréciation, de décision et d'action.

Cette notion de souveraineté technologique peut sembler bien illusoire quand la quasi-totalité des logiciels, des matériels, des composants qui les constituent et de l'ensemble des savoir-faire nécessaires se trouvent aux États-Unis et en Chine. Pour autant, ces retards sont-ils irrémédiables ? Sommes-nous condamnés à dépendre éternellement de pays qui n'hésiteront jamais à faire passer leurs intérêts avant les nôtres ? Pas nécessairement ! À l'image de l'intelligence artificielle et de l'informatique quan-

tique, l'innovation est si rapide qu'elle peut brusquement redessiner des paysages qui pouvaient sembler figés à jamais.

Des actions au niveau européen Pour développer des innovations de rupture susceptibles de renverser la table en notre faveur, ce dont nous avons par-dessus tout besoin, ce sont des locomotives. La supériorité technologique américaine repose sur les GAFAM et leur colossale force de gravité qui attire inexorablement investissements, données et talents. Ils influencent, pour ne pas dire imposent, les usages et les standards. Ils rachètent à prix d'or concurrents émergents et innovations prometteuses, étendant leur empire et éteignant au passage toute alternative. Plus que de très grandes entreprises, ces géants gouvernent nos existences, selon leurs propres règles. Pour leur tenir tête, nous avons aussi besoin de tels acteurs dominants, capables d'être les pôles d'un écosystème numérique souverain. Mais, pour croître, ces champions ont besoin des ressources d'un vaste marché et il est évident que le cadre national est trop étroit. En revanche, en dépit de son hétérogénéité, l'Europe offre une masse critique et une cohésion culturelle beaucoup plus propices. C'est à ce niveau qu'il faut agir.

Avec le RGPD, le Digital Services Act ou le Data Act, l'Europe montre qu'elle a la volonté de bâtir pour le numérique un cadre spécifique, protecteur de ses valeurs et de ses principes, et donc favorable aux entreprises qui y adhèrent. Cette démarche est absolument nécessaire, mais pour faire émerger au plus tôt ses propres champions du numérique, l'Europe doit aussi se doter d'une politique de soutien volontariste, laquelle pourrait s'appuyer sur quatre accélérateurs.

Créer un statut d'entreprise européenne

En premier lieu, pour avoir une force de frappe démultipliée et ne pas alimenter des concurrences internes contre-productives, il est impératif que toutes les initiatives soient envisagées, décidées et coordonnées au niveau continental. La French Tech, bien qu'ayant été profitable au développement du numérique et à la viabilité des entreprises tech françaises, ne peut aujourd'hui plus se suffire à elle-même. Son modèle franco-centré présente des limites intrinsèques qu'une initiative européenne permettra de dépasser. Mutualiser le soutien aux entreprises de toute l'Europe est la première étape pour créer une légitimité internationale.

Deuxièmement, cette politique de soutien européenne devrait se limiter à offrir aux créateurs d'entreprise un cadre administratif

et réglementaire stable, lisible et protecteur, et des facilités de financement. N'oublions pas que les grandes réussites dans le domaine de la technologie sont toujours le fait d'entrepreneurs visionnaires. La meilleure approche est donc de leur donner les moyens et la liberté de concrétiser leurs idées, sans interférer davantage.

Troisièmement, pour favoriser l'expansion des entreprises européennes et leur permettre de rivaliser d'emblée avec leurs éventuels concurrents américains ou chinois, il est essentiel de renforcer l'unité du marché intérieur. Créer un statut d'entreprise européenne y contribuerait fortement en abolissant la nécessité d'ouvrir une filiale dans chaque pays pour opérer dans l'ensemble de l'Union. Quelques formalités suffiraient pour s'implanter partout et étendre ainsi très rapidement son activité. Ce statut unique serait aussi bénéfique pour les investisseurs à qui il offrirait un cadre standard.

Enfin, un quatrième accélérateur serait la création d'une bourse européenne. L'un des enjeux majeurs des startups est de permettre à leurs investisseurs initiaux de récupérer leur mise, soit au travers d'un rachat, soit d'une introduction en bourse. Pour ce qui est des rachats, tant que l'Europe n'aura pas ses propres géants, les Américains continueront à s'approprier ses pépites. En revanche, nous pourrions créer un marché paneuropéen capable de drainer les liquidités de tout le continent, ce qui éviterait aux entreprises innovantes de s'exiler vers le Nasdaq. Un tel marché permettrait aussi aux épargnants européens de détenir des parts des entreprises qui possèdent leurs données, créant de ce fait une forme de contrôle actionnarial populaire et souverain. Enfin, cela imposerait aux entreprises cotées de se soumettre aux réglementations européennes et donc de conserver leurs spécificités originelles.

Après guerre, mesurant l'importance vitale des secteurs de l'énergie, des télécommunications, des transports et de la santé, les États européens ont largement choisi la voie de la nationalisation pour préserver leur souveraineté. Aujourd'hui, le numérique revêt la même importance et il convient de nouveau de protéger nos intérêts vitaux. À une nuance près : de grands groupes publics seraient incapables d'avoir les ressources, l'agilité et l'esprit pionnier indispensables pour innover et croître à grande vitesse. Pour faire naître nos propres géants du numérique, nous n'avons d'autre choix que de nous en remettre aux entrepreneurs. Et de tout faire pour les aider à réussir.

EGYPTE

Le Qatar négocie l'acquisition d'une participation de 30% dans une holding hôtelière pour 750 millions \$

La Holding Company for Tourism and Hotels fait partie des trente-deux entreprises d'Etat que le gouvernement égyptien entend privatiser totalement ou partiellement, en vue de renflouer les caisses de l'Etat et de relancer la croissance économique.

Le Qatar négocie l'acquisition d'une participation de 30% dans une holding égyptienne qui regroupe sept hôtels luxueux pour 750 millions de dollars, a rapporté le journal Daily News Egypt samedi 17 juin, citant des sources proches du dossier. Un accord portant sur l'acquisition de cette participation par Qatar Investment Authority, le fonds souverain du premier producteur et exportateur mondial de gaz naturel liquéfié dans la Holding Company for Tourism and Hotels devrait être signé en juillet prochain, a-t-on précisé de même source.

La Holding Company for Tourism and Hotels détient et gère sept hôtels, en l'occurrence Cairo Marriott, Aswan Cataract, Haram Mena House, Luxor Winter Palace, Alexandria Cecil, Movenpick Aswan, et Elephantine Aswan. Le fonds souverain qatari avait déjà annoncé, fin 2022, qu'il était en pourparlers avancés pour acquérir des participations dans des sociétés publiques égyptiennes pour un montant total d'environ 2,5 milliards de dollars.

La holding Company for Tourism and Hotels fait partie des trente-deux entreprises d'Etat dont la privatisation totale ou partielle a été annoncée en février dernier par le gouvernement égyptien. La cession de participations dans ces entreprises publiques vise notamment à renflouer les caisses de l'Etat et à relancer la croissance de l'économie égyptienne qui subit les contrecoups de plusieurs chocs externes, dont la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine. Les besoins de financement extérieurs de l'Egypte pour les exercices 2023 et 2024 devraient atteindre respectivement 19 milliards de dollars et 22,5 milliards de dollars, selon un rapport publié récemment par l'agence de notation Fitch Ratings.

Le désengagement progressif de l'Etat de plusieurs secteurs productifs et le renforcement du poids du secteur privé dans l'économie figurent également dans le programme de réformes économiques soumis par le gouvernement égyptien au Fonds monétaire international (FMI), en contrepartie d'un prêt de 3 milliards de dollars sur 46 mois, approuvé par l'institution financière multilatérale en décembre dernier.

LA MER ROUGE

Atout touristique de l'Arabie saoudite

Afin de préparer son économie à un horizon post-pétrolier, l'Arabie saoudite accède sur plusieurs secteurs, comme le tourisme, avec un objectif ambitieux : attirer sur ses terres 100 millions de visiteurs par an dès 2030. Une stratégie qui passe notamment par le Red Sea Project, un gigantesque projet associant nature et lieu paradisiaque sur la mer Rouge. Dans le cadre du Plan Vision 2030, lancé en 2016 par le prince héritier Mohammed Ben Salmane (MBS), l'Arabie saoudite est engagée dans une profonde transformation sociale et économique. L'objectif pour le royaume étant de diversifier son économie afin de la préparer à l'après pétrole.

Le gouvernement a notamment positionné le tourisme comme l'un des piliers de son plan. L'ambition ? Faire de l'Arabie saoudite une desti-

nation touristique incontournable attirant 100 millions de touristes par an d'ici 2030. Pour y parvenir, le pays mise notamment sur son patrimoine naturel, comme la mer Rouge. Il y a 6 ans, Mohammed Ben Salmane a officialisé le lancement du Red Sea Project, un vaste projet consistant à faire de la mer Rouge un lieu touristique exceptionnel en 2030. Il est piloté par The Red Sea Development Company (TRSDC), une agence détenue par le Fonds d'investissement public saoudien (PIF) spécialisée dans le développement et la gestion de l'environnement. Le projet couvre une zone de 28 000 km² de terres et d'eaux le long de la côte ouest du pays et sera constitué d'un archipel de 90 îles préservées. La destination comprend également des volcans endormis, des canyons et des sites archéologiques et culturels. Une fois terminé, le Red Sea

Project proposera 50 hôtels et 8 000 chambres répartis entre 22 et 90 îles, la montagne et le désert. Trois hôtels ouvriront leurs portes fin 2023. Le TRSDC a prévu une large gamme d'expériences pour tous les types de touristes. Ces derniers pourront par exemple faire des activités nautiques comme du kayak dans les mangroves, de la voile parmi les îles, de la nage dans des eaux turquoises ou encore de la plongée pour dans l'épave d'un navire vieux de 300 ans. Sur terre, les clients auront la possibilité de faire de la randonnée à travers des canyons de granit, du VTT dans les champs de lave volcanique et observer les oiseaux migrateurs. Le Red Sea Project disposera également de divers autres loisirs, de restaurants haut de gamme, d'installations de vente au détail, de marinas et autres spas de luxe. Une pépinière paysagère de

100 hectares est d'ores et déjà opérationnelle. Elle fournira à terme plus de 15 millions de plantes. 80 km de routes sont également terminés.

Afin d'accueillir les touristes dans les meilleures conditions, le projet autour de la mer Rouge disposera de son propre aéroport d'une capacité de 1 million de passagers à l'horizon 2030. Il sera ouvert aux vols intérieurs cette année et aux vols internationaux en 2024. Le lieu n'a par ailleurs pas été choisi au hasard, puisqu'il est situé à 500 km au nord de Djeddah, au carrefour du Moyen-Orient, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. 250 millions de touristes peuvent rejoindre l'aéroport en seulement trois heures de vol, et 80% de la population mondiale en huit heures.

TUNISIE

Amélioration de l'indice des capacités productives

La CNUCED a lancé le 20 juin une nouvelle version de son indice des capacités productives (ICP) afin d'aider les pays à établir des diagnostics et des mesures plus précis de leur performance économique.

Le PCI cartographie les capacités de production de 194 économies et fournit une meilleure mesure du développement que d'autres indicateurs plus classiques tels que le produit intérieur brut (PIB). Il est multidimensionnel et mesure les intrants et le potentiel économique plutôt que les résultats.

Classement de la Tunisie

La Tunisie a amélioré son IPC puisque le score général du pays est passé de 46.6 en 2022 à 47.7 en 2022.

Le classement de la Tunisie montre qu'elle dispose d'un score du sous-indice capital humain à 53.5 alors que le score dans le domaine du capital naturel est de 48.0. Les statistiques révèlent en outre un score 55.3 en éner-

gie contre 30.0 au niveau du transport.

Pour les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le score de la Tunisie est satisfaisant du fait qu'il s'élève à 49.1, il est de 50.5 pour les institutions, 47.3 pour le secteur privé et de 53.7 au titre des changements structurels. L'ICP montre, d'après l'organisation onusienne, que les économies développées ont des scores de capacité de production plus élevés, avec des économies telles que le Danemark, l'Australie et les États-Unis en tête du peloton avec un score moyen de 70 sur 100 de l'indice composite.

Parmi les régions en développement, l'Asie et l'Amérique latine obtiennent globalement de meilleurs résultats que l'Afrique. Cer-

taines économies comme le Chili, la Chine et le Qatar se rapprochent progressivement des performances des pays développés avec un score moyen de 61. À l'autre extrême, on trouve des économies africaines telles que le Tchad, le Malawi et le Niger, qui enregistrent chacune un score ICP global inférieur à 20.

Nouvelle mesure des progrès en matière de développement

Selon la CNUCED, les pays ont besoin d'outils fiables qui s'adaptent à l'évolution de la situation mondiale. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine et du changement climatique, les chocs extérieurs affectent de plus en plus les capacités des pays à assurer un dévelop-

pement durable.

Alors que les grands indicateurs économiques tels que le PIB mesurent la production économique, l'ICP propose une nouvelle approche pour mesurer les progrès en matière de développement. Publié à l'origine par la CNUCED en 2021, l'indice nouvellement mis à jour est un outil amélioré basé sur des données pour aider les pays à améliorer leurs politiques de développement. Il suit une méthodologie solide et révisée et propose une mise à jour les données pour la période 2000-2022. L'ICP a aidé plusieurs pays en développement à évaluer leurs capacités de production et à élaborer des programmes pour combler les lacunes.

MAROC

La banque centrale maintient inchangé son taux directeur à 3%

Le Conseil de la banque centrale du Maroc, Bank Al-Maghrib, a tenu sa deuxième réunion trimestrielle de l'année 2023, le mardi 20 juin. Au cours de cette réunion, plusieurs sujets ont été abordés et des décisions importantes ont été prises.

Au niveau national, le Conseil a passé en revue les développements récents de la conjoncture économique et examiné les projections macroéconomiques à moyen terme de la Banque. L'inflation, qui avait atteint un pic de 10,1% en février 2023, a commencé à décélérer mais reste à des niveaux élevés en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires frais. Selon les projections de la Banque, l'inflation devrait atteindre en moyenne 6,2% cette année et 3,8% en 2024.

Pause dans le cycle de resserrement de la politique monétaire. En prenant en compte ces données et les délais de transmission des décisions de la Banque à l'économie réelle, le Conseil a décidé de marquer une pause dans le cycle de resserrement de la politique monétaire. Après trois hausses successives, le taux directeur a été maintenu inchangé à 3%. Sur le plan national, la sécheresse et un environnement externe défavorable continuent d'avoir un impact sur l'activité économique. La croissance de la valeur ajoutée agricole devrait se limiter à 1,6% en 2023, après une contraction de 12,9% l'année précédente. Pour les secteurs non agricoles, la croissance de leur valeur ajoutée devrait ralentir à 2,5% en 2023 avant de s'accélérer à 3,2% en 2024. Dans l'ensemble, la

croissance de l'économie nationale devrait être de 2,4% cette année et s'améliorer à 3,3% en 2024, selon les projections de Bank Al-Maghrib.

En ce qui concerne les conditions monétaires, les taux d'intérêt pour les prêts aux entreprises ont augmenté, tandis que ceux destinés aux particuliers ont diminué légèrement. Le besoin de liquidité des banques devrait augmenter en raison de l'expansion de la monnaie fiduciaire.

Augmentation prévue du crédit bancaire

En ce qui rapporte au crédit bancaire au secteur non financier, une augmentation de 3,7% est prévue en 2023, suivie d'une augmentation de 4,4% en 2024. Le taux de change effectif réel devrait s'apprécier en raison de l'appréciation de la monnaie nationale et d'un niveau d'inflation domestique supérieur à celui des pays partenaires et concurrents commerciaux.

Sur le plan des finances publiques, les recettes ordinaires ont augmenté grâce à une augmentation des rentrées fiscales, tandis que les dépenses globales ont augmenté en raison des dépenses d'investissement et des charges d'intérêts de la dette extérieure. Le déficit budgétaire devrait atteindre 5% du PIB en 2023 avant de diminuer à 4,3% du PIB en 2024, grâce à la baisse prévue de la charge de compensation et à l'augmentation des rentrées non fiscales.

KENYA

Le président Ruto annonce le rachat de la moitié d'un eurobond de 2 milliards \$

Le gouvernement kényan pourrait puiser dans un financement d'un milliard de dollars reçu de la Banque mondiale, dans le produit d'un prêt syndiqué et dans d'autres fonds provenant de banques de développement et du FMI pour racheter une partie de sa dette.

Le Kenya va racheter au moins la moitié de son eurobond de 2 milliards de dollars qui arrivera à échéance en juin 2024 avant la fin de l'année, a annoncé le président, William Ruto, jeudi 22 juin. Dans un entretien accordé à Bloomberg TV, M. Ruto a tenu à apaiser les craintes des investisseurs sur un défaut de paiement du pays d'Afrique de l'Ouest sur cet eurobond, alors que le gouvernement a été obligé de retarder le versement des salaires des fonctionnaires en mars dernier en raison d'une grave crise de liquidi-

tés. « Les personnes qui cherchent à en tirer profit pensent qu'elles peuvent nous effrayer et construire un récit autour du remboursement de cet eurobond. Je veux leur promettre que nous allons en rembourser la moitié avant la fin de l'année et que nous allons tout régler avant la fin de l'année prochaine. Nous sommes dans une bonne position », a-t-il déclaré en marge du Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial, faisant référence aux spéculations sur l'incapacité du Kenya à rembourser ses dettes. Le dirigeant kényan n'a pas

fourni des précisions sur les moyens que Nairobi compte utiliser pour racheter au moins un milliard de dollars d'euro-obligations. Des sources proches du dossier avaient révélé, mi-juin, à Bloomberg que le Kenya pourrait puiser dans un financement d'un milliard de dollars reçu de la Banque mondiale, dans le produit d'un prêt syndiqué et dans d'autres fonds provenant de banques de développement et du Fonds monétaire international (FMI) pour racheter une partie de sa dette. L'envolée de la facture des importations, la hausse des taux d'intérêt à l'échelle

mondiale et la dépréciation du shilling kényan face au dollar américain ont été à l'origine d'une forte augmentation du coût du service de la dette, qui siphonne environ 63% des recettes fiscales du pays. Le directeur du département Afrique du FMI, Abebe Aemro Sélassié, a déclaré, mi-avril, qu'il ne s'attendait pas à ce que ce le Kenya demande la restructuration de sa dette au titre du cadre commun du G20, « malgré les tensions actuelles et le remboursement imminent d'un eurobond ».

MOBILISATION DE FINANCEMENTS CLIMATIQUES

Des institutions financières internationales aideront le Rwanda

Les fonds qui seront collectés devraient aider les entreprises rwandaises à accéder à des financements verts et à élaborer des politiques d'adaptation au changement climatique. Le Rwanda et des institutions financières internationales ont lancé une initiative de partenariat public-privé pour mobiliser une enveloppe de 300 millions d'euros (environ 329 millions de dollars) destinée à aider ce pays d'Afrique de l'Est à renforcer sa résilience face au changement climatique, selon un communiqué publié jeudi 22 juin par le Fonds monétaire international (FMI). En vertu de cette initiative dévoilée en marge du Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial, l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Cassa Depositi e Prestiti (CDP), Caisse des dépôts et prêts italiennes et la Société financière internationale (SFI) s'engagent à soutenir les efforts déployés par le Rwanda

pour collecter des financements climatiques et attirer des investissements privés dans ce domaine, a-t-on ajouté de même source. Cette initiative est complémentaire au financement de 319 millions de dollars qui sera accordé au Rwanda par le FMI sur plusieurs tranches au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité, un mécanisme de prêt lancé en 2022 par l'institution financière multilatérale pour aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à « relever les défis structurels à long terme tels que le changement climatique grâce à des financements à long terme et à faible coût ». Les fonds qui devraient être collectés aideront les entreprises rwandaises à accéder à des financements verts et à élaborer des politiques d'adaptation au changement climatique.

DANS ARISE IIP POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PARCS INDUSTRIELS EN AFRIQUE

Afreximbank prévoit d'investir 1 milliard \$

En vue d'accélérer l'industrialisation en Afrique, Afreximbank ambitionne de soutenir les initiatives qui favorisent la création d'emplois, transforment les économies vers la formalité, favorisent l'industrialisation et soutiennent la croissance du commerce et des investissements intra-africains. En vue d'accélérer l'industrialisation en Afrique, Arise IIP et Afreximbank ont signé cette semaine à Accra, en marge des rencontres annuelles de la banque multilatérale, un accord qui définit les principaux termes et conditions d'un nouvel investissement de

400 millions de dollars pour le développement de parcs industriels à travers le continent. Le financement est une première tranche d'une ligne d'investissement global de 1 milliard de dollars que la Banque basée au Caire s'est engagée à fournir au développeur de parcs, détenu notamment par l'Africa Finance Corporation (AFC), le fonds ATIF et le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA), qui avait, en 2022, accordé un prêt convertible en fonds propres à ARISE IIP, pour un montant de 85 millions de dollars. Pour Afreximbank, l'accord signé par Kanayo Awani, vice-prési-

dente exécutive de la Banque du commerce intra-africain pour l'Afreximbank, et Gagan Gupta, PDG d'ARISE IIP, représente une continuation du soutien fourni par la Banque à ARISE IIP. Il s'agit de près de 700 millions de dollars accordés à l'entreprise au cours de la dernière décennie pour le développement de parcs industriels et de zones économiques spéciales au Gabon, au Togo et au Bénin. Le nouveau financement devrait renforcer le plan de plusieurs zones industrielles en cours de développement dans dix pays, notamment en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Congo, au Rwanda et au Nigeria.

HAUSSE RÉCENTE DES PRIX DU CACAO

Les explications de l'Icco

Ces dernières semaines, les cours du cacao ont oscillé autour de 3 000 \$ la tonne et 2 300 livres respectivement à New York et Londres. Ces niveaux sont les plus élevés depuis 7 ans. Pour éclaircir cette tendance, l'Organisation internationale du cacao (Icco) a publié le 20 juin dernier, un rapport mensuel sur la situation du marché mondial. Décryptage.

Pourquoi les prix du cacao augmentent-ils ?

D'après l'Icco, plusieurs éléments ont contribué à l'augmentation des cours du cacao ces dernières semaines. Il s'agit essentiellement de facteurs d'origine météorologique. Avec les récentes inondations qui ont touché notamment la Côte

d'Ivoire, des craintes émergent sur la qualité des fèves et la taille de la production de la petite traite qui s'achève en septembre. A ces inquiétudes s'ajoute le phénomène climatique El Niño, dont l'occurrence durant le second semestre de cette année fait naître de nombreuses incertitudes sur différents marchés agricoles. En Afrique de l'Ouest, celui-ci pourrait entraîner des conditions sèches dont l'intensité affectera la production dans les principaux bassins cacaoyers. Au-delà de la météo, l'Icco souligne que d'autres facteurs comme le prix élevé des engrais pourraient aussi affecter l'usage des intrants et affecter les rendements. Même si le niveau moyen de l'indice des

engrais atteint en mai est presque deux fois moins élevé que celui de l'année dernière à la même période, le cartel indique qu'on est encore loin de la situation de 2019. Il faut noter que le cartel avait revu à la hausse au début du mois de juin ses estimations concernant le déficit de l'offre pour la campagne en cours, de 60 000 tonnes à 142 000 tonnes.

La tendance pourrait-elle se poursuivre à court terme ?

Alors que l'Icco n'avance pas des prévisions concernant la durée de la hausse des prix, l'organisation estime que le gain au niveau des prix entretenu par les incertitudes du côté de l'offre pourrait être limité

SÉNÉGAL

Le gouvernement alloue près de 50 millions USD pour la digitalisation du système de santé

Le gouvernement sénégalais a alloué 30 milliards FCFA (49,7 millions USD) au Programme national de digitalisation du système de santé, a-t-on appris de l'Agence de presse sénégalaise. Ce programme entre dans le cadre du projet d'accélération de l'économie numérique du Sénégal (PAENS), financé par la Banque mondiale à hauteur de 150 millions USD. Pour M. Ibrahim Khalilouah Dia, coordonnateur de la Cellule de la carte sanitaire et sociale, de la santé digitale et de l'observatoire de santé (CSSDÔS), le PDSS permettra un suivi plus efficace des dossiers médicaux ainsi qu'une prise en charge optimale des patients dans tous les établissements sanitaires du pays. Toutefois, il estime que cette allocation « ne sera pas suffisante » compte tenu du nombre d'établissements sanitaires répartis dans tout le pays. « Le Sénégal dispose de 1 500 postes de santé, de 110 centres de santé et de 40 hôpitaux. Vous imaginez comment mettre l'internet, des équipements, des tablettes ? », a-t-il déclaré.

GHANA

Hausse de 74 % du profit de Benso Oil Palm à 14 millions \$ en 2022

En Afrique de l'Ouest, le Ghana est le 3ème producteur d'huile de palme derrière le Nigeria et la Côte d'Ivoire. En dépit de ce rang, l'industrie présente un fort potentiel de développement dans les prochaines années avec le climat favorable et les investissements privés. Au Ghana, Benso Oil Palm, le principal producteur d'huile de palme a déclaré un bénéfice net de 160,3 millions de cedis (14,1 millions \$) au terme de son exercice fiscal de 2022, soit 73,5 % de plus qu'un an plus tôt (92,4 millions de cedis). À l'origine de ce résultat positif, la progression du chiffre d'affaires de près de 60 % à 341 millions de cedis (30,2 millions \$) durant l'année écoulée en dépit d'une baisse de 15 % des volumes de production. D'après les détails fournis par l'entreprise, l'appréciation des recettes est le résultat combiné de la hausse de 20 % du prix moyen de la tonne d'huile de palme brute à 1 332 \$ et de la dépréciation de 30 % de la valeur du cedi par rapport au dollar. Globalement, cette situation a permis de contrebalancer les effets liés au poids des impôts qui ont plus que doublé à 24,6 millions de cedis (2 millions \$) ainsi que les hausses respectives de 53 % et 25 % des charges administratives et des coûts de ventes. Fondé en 1976 à Takoradi, Benso Oil Palm opère principalement dans la culture de palmiers à huile, la transformation de régimes de fruits frais en huile de palme brute et la production d'huile de palmiste pour la vente et l'exportation.

par une demande plus atone. En effet, avec la hausse des prix d'autres ingrédients comme le sucre (qui a atteint son plus haut niveau depuis 11 ans en avril dernier) et l'inflation, les confiseurs pourraient connaître un ralentissement dans leurs activités de fabrication avec des hausses probables des prix des produits par les compagnies. Globalement, l'Icco reste encore prudente sur les dynamiques aussi bien du côté de la demande et se remet aux industriels. « Les futurs rapports des compagnies majeures de l'industrie de la confiserie et les données de broyage des associations régionales pourraient fournir plus d'éclaircissements sur l'évolution de la demande », indique-t-elle.

Tokyo finit en ordre dispersé

La Bourse de Tokyo a fini en ordre dispersé jeudi, les actions liées aux semi-conducteurs ayant pesé sur l'indice de référence Nikkei tandis que la hausse des prix de l'énergie a stimulé les producteurs de matières premières sur l'indice Topix.

L'indice Nikkei a perdu 0,92% à 33.264,88 points et le Topix, plus large, a pris 0,08% à 2.296,74 points.

SSE:
L'UE autorise l'acquisition
conjointe de Triton Power

La Commission européenne a autorisé l'acquisition du contrôle conjoint de Triton Power par SSE Thermal et Equinor. Triton Power est une société de production d'électricité qui exploite trois installations au Royaume-Uni, fournissant des services de réseau national, de l'énergie électrique et de la cogénération à des clients industriels.

SSE Thermal, qui fait partie du groupe SSE, possède et exploite des centrales thermiques conventionnelles au Royaume-Uni et en Irlande. Equinor est une société énergétique internationale dont les activités commerciales consistent principalement en l'exploration, la production, le transport, le raffinage et la commercialisation à l'échelle mondiale de pétrole et de produits dérivés du pétrole, de gaz et d'autres formes d'énergie, y compris renouvelables.

La Commission a conclu que l'acquisition envisagée ne poserait aucun problème de concurrence, étant donné que Triton Power n'exerce aucune activité dans l'Espace économique européen.

BOURSE DE PARIS

Termine sa pire semaine depuis la panique bancaire

La Bourse de Paris a enchaîné une cinquième séance dans le rouge vendredi (-0,55%), rétive face aux faibles perspectives de croissance et réalisant sa pire performance depuis mars et le cœur de la crise des banques américaines. L'indice vedette CAC 40 a terminé en baisse de 39,86 points à 7.163,42 points, concluant un grand chelem en rouge. Il perd 3,05% sur les cinq séances, la pire baisse depuis la semaine s'étant terminée le 17 mars. Autre mouvement significatif, le taux d'intérêt de l'Etat français à 10 ans, l'échéance qui fait référence, s'est fortement replié, passant de 3,02% jeudi à 2,87%. La baisse s'explique par les préférences des investisseurs pour les placements sans risque, comme les emprunts d'Etat, dans des moments de doute sur la croissance, et donc sur la rentabilité des entreprises.

La croissance économique du secteur privé dans la zone euro a brutalement ralenti en juin, tombant à un niveau proche de zéro, selon l'indice avancé PMI de S&P.

En France, l'activité économique française a subi en juin "sa plus forte contraction" en 28 mois, avec notamment un repli dans le secteur des services.

"On ne peut pas s'attendre à un ralentissement de l'inflation sans ralentissement de la demande", explique Bénédicte Kukla, analyste investissement sénior de Indosuez Wealth Management.

"Il y a besoin d'un ralentissement", insiste-t-elle, soulignant que ces chiffres d'activité peuvent aussi apaiser la pression sur la Banque centrale européenne pour remonter ses taux dans les prochains mois, même si une hausse lors de la prochaine réunion en juillet est déjà actée.

POINT-MARCHÉS

Les marchés européens en baisse après le PMI de la zone euro

Les marchés européens étaient en baisse vendredi, après la publication de l'indice PMI en zone euro qui a reflété un "très fort" ralentissement de la croissance en juin, au terme d'une semaine marquée par plusieurs déclarations de banques centrales.

Wall Street se dirigeait vers une ouverture en baisse, selon les contrats à terme des trois principaux indices.

Les Bourses européennes enchaînent quant à elles leur cinquième séance de baisse d'affilée et prennent le chemin de leur pire semaine depuis mi-mars. Vers 11H35 GMT, Paris céda 0,20%, Londres 0,24%, Francfort 0,74% et Milan 0,33%. A Zurich en revanche, le SMI gagnait 0,37%.

Les investisseurs se tournent aujourd'hui vers une série d'indicateurs pour la France, l'Allemagne, mais surtout de la zone euro et des États-Unis.

La croissance du secteur privé dans la zone euro a brutalement ralenti en juin, tombant à un niveau proche de zéro, plombée par les difficultés de l'industrie, selon l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global.

L'indice, calculé sur la base de sondages d'entreprises, s'est replié à 50,3 en juin, après 52,8 en mai, au plus bas depuis cinq mois, "signalant un très fort ralentissement de la croissance économique de la région", a expliqué S&P dans un communiqué.

Un chiffre supérieur à 50 signale une croissance de l'activité, tandis qu'un chiffre en deçà indique un recul.

Cette publication "annonce un deuxième semestre difficile pour les entreprises privées de la

zone euro, caractérisé par un repli général des carnets de commandes au cours des prochains mois", a commenté Cyrus de la Rubia, économiste de la Hamburg Commercial Bank, établissement partenaire de S&P pour élaborer l'indicateur PMI.

En réaction, l'euro s'inscrivait en baisse très marquée face au dollar, déstabilisé par le fort ralentissement de la croissance en juin, selon l'indice Flash publié par S&P Global.

Vers 09H40 GMT (11H40 à Paris), l'euro perdait 0,93% à 1,0854 dollar.

"Le dollar profite de son statut de valeur refuge, les conditions de marché s'étant détériorées", commente Ricardo Evangelista, analyste à ActivTrades.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt des dettes souveraines se détendaient. Le rendement des emprunts d'État américains à 10 ans ressortait à 3,73%, contre 3,79% jeudi en clôture. Le taux d'intérêt de l'emprunt allemand à même échéance était à 2,35% contre 2,49 et le français à 2,88% contre 3,02%.

Les marchés digèrent par ailleurs une semaine riche en annonce venant des banques centrales et de leurs représentants, à commencer par Jerome Powell, président de la Réserve fédérale (Fed) qui a indiqué que les relèvements des taux directeurs de la Fed n'étaient pas terminés.

GSK dopé à Londres par un accord amiable sur le Zantac aux États-Unis

Le géant pharmaceutique britannique GSK

voyait son cours de Bourse à Londres dopé (+5,56%) vendredi matin par l'annonce d'un accord amiable en Californie dans le cadre d'un litige lié au médicament contre les brûlures d'estomac Zantac, accusé par des patients d'avoir contribué à leur cancer.

Siemens Energy, sous le vent

L'énergéticien allemand Siemens Energy a révélé vendredi que l'ampleur des défaillances d'éoliennes de sa filiale Siemens Gamesa était bien plus importante et coûteuse que prévu, entraînant un plongeon record de son cours de Bourse.

Vers 11H30 GMT, le titre Siemens Energy lâchait 33,66% à la Bourse de Francfort, faisant chuter d'environ 6 milliards d'euros la capitalisation boursière.

Du côté du pétrole et du bitcoin

Les prix du pétrole poursuivaient leur baisse vendredi, les taux d'intérêt mondiaux élevés ravivent les inquiétudes quant à l'activité économique mondiale et pèsent sur les perspectives de la demande.

Vers 11H30 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, perdait 1,36% à 73,26 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, abandonnait 1,36% à 68,56 dollars.

Le bitcoin lâchait 0,37% à 30.045 dollars.

ABATTUE PAR LE MESSAGE DES BANQUES CENTRALES

Semaine en baisse pour Wall Street

La Bourse de New York a conclu dans le rouge vendredi, signant une perte hebdomadaire pour la première fois depuis cinq semaines pour le S&P 500 et depuis huit semaines pour le Nasdaq.

Refroidi par l'attitude stricte des banques centrales face à l'inflation, l'indice Dow Jones, en repli toute la semaine, a cédé 0,65% vendredi à 33.727,43 points. Le Nasdaq, à dominante technologique, a reculé de 1,01% à 13.492,52 points et le S&P 500 s'est replié de 0,77% à 4.348,33 points.

Sur la semaine, les trois indices ont perdu quelque 2%.

"C'est le fantôme des hausses de taux d'intérêt et le message strict des banques centrales" qui a déprimé le marché, a résumé Peter Cardillo de Spartan Capital toute en relativisant la baisse des indices.

"Le ton des banques centrales est l'excuse à la baisse mais le fait est que le marché a fortement progressé ces derniers trois mois suscitant des prises de profits", a ajouté l'analyste interrogé par l'AFP.

La semaine a été marquée par les déclarations au Congrès de Jerome Powell, président de la banque centrale américaine (Fed), avertissant que d'autres hausses des taux sont attendues cette année pour juguler l'inflation, ce qui a un peu refroidi les investisseurs.

Les inquiétudes sont aussi venues de l'Europe où plusieurs banques centrales ont resserré la vis, notamment la Banque d'Angleterre qui a surpris les mar-

chés en relevant les taux d'un demi-point de pourcentage pour contrer l'inflation la plus tenace des pays du G7 (8,7% sur un an).

"Il y a eu une inquiétude constante au sujet d'une récession potentielle aux États-Unis qui serait juste au coin de la rue depuis 18 mois. Mais il semble qu'il y ait plus à craindre en Europe", a résumé Art Hogan de B. Riley Wealth Management.

Plusieurs indices d'activité PMI publiés vendredi ont nettement faibli en juin que ce soit en Grande-Bretagne, en France, en zone euro et même au Japon. Ces données "indiquent que l'Europe tombe dans une récession prononcée qui pourrait se propager à d'autres pays et entraîner une croissance économique négative des États-Unis au cours du dernier trimestre de cette année", a affirmé Jose Torres, économiste pour Interactive Brokers. "Les marchés boursiers ont semblé valoriser ces craintes aujourd'hui, mais avec un risque supplémentaire à la baisse possible", a-t-il ajouté.

Sur le marché obligataire, les craintes de récession faisaient baisser les rendements, sans pour autant profiter aux actions. Ceux sur les bons du Trésor à 10 ans se détendaient à 3,73% contre 3,79% la veille.

L'euro a fléchi par rapport au dollar tandis que le cours du pétrole ont encore baissé, les investisseurs craignant pour la demande.

Du côté des valeurs, Ford a perdu 1,20%, le Wall Street Journal ayant évoqué

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 22 Juin 2023				
Valeur : 26 Juin 2023				
BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.2154	135.2304
1	EUR	EURO	148.1690	148.2125
1	GBP	POUND STERLING	172.3907	172.4438
100	JPY	JAPANESE YEN	95.3766	95.3939
1	CNY	CHINESE YUAN	18.8296	18.8398
1	CHF	SWISS FRANC	150.9943	151.0785
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	102.7785	102.8212
1	DKK	DANISH KRONE	19.9436	19.9487
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.6516	12.6566
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7020	12.7084
1	AED	UAE DIRHAM	36.8113	36.8184
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.9449	36.9509
1	KWD	KUWAITI DINAR	440.1543	440.3465
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.5490	43.5967
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5329	13.5344
1	LYD	LIBYAN DINAR	28.0950	28.2389
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.9227	3.9231
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	180.7626	180.7626

PREMIERS TESTS DU XIAOMI 13 ULTRA

L'avis objectif du 01Lab

Avec son Xiaomi 13 Ultra, la marque veut montrer son savoir-faire en matière de smartphones haut de gamme. Pour y parvenir, Xiaomi pousse tous les curseurs au maximum en misant sur une fiche technique sans compromis et un partenariat photo avec Leica pour en faire le « photophone ultime ». Promesses tenues ? Voici quelques éléments de réponse grâce aux premiers tests réalisés par notre 01Lab.

Après un Xiaomi 11 Ultra qui en faisait un peu trop et un Xiaomi 12S Ultra qui n'a pas été commercialisé en Europe, le Xiaomi 13 Ultra arrive dans nos contrées pour mettre tout le monde d'accord. Avec ce smartphone, la marque chinoise a clairement dans le viseur des smartphones comme le Galaxy S23 Ultra ou l'iPhone 14 Pro Max, pour ne citer qu'eux. Un produit qui se veut sans concession et qui est proposé à un tarif élevé : 1499,90 €.

Une fiche technique impressionnante

Le Xiaomi 13 Ultra ne fait pas dans la dentelle quand il est question de montrer les muscles

à travers une fiche technique impressionnante. La dernière puce haut de gamme de Qualcomm est de la partie, tout comme l'écran AMOLED XXL de 6,73 pouces et son taux de rafraîchissement de 120 Hz.

La batterie de 5000 mAh et la certification IP68 sont attendues sur un produit haut de gamme, mais la charge rapide de 90W et le chargeur inclus dans la boîte sont de bonnes surprises dont Samsung et Apple ne peuvent se targuer.

Mais le sel de ce téléphone vient bien sûr de son bloc caméra impressionnant qui compte quatre modules de 50 Mpx pour une expérience photo qui s'annonce très prometteuse. Nous testons encore cette partie en profondeur et réservons notre avis pour

le verdict final de ce test.

Notre avis sur le design « premium » du Xiaomi 13 Ultra

Avec sa diagonale de 6,7 pouces, ses 9,1 mm d'épaisseur, le Xiaomi 13 Ultra est un smartphone qui en impose. Ces 227 g sur la balance font que vous ne l'oublierez pas dans la poche, mais il reste plus léger que les S23 Ultra (234 g) et iPhone 14 Pro Max (240 g). Cependant, son format 20:9 tout en longueur offre une prise en main plutôt agréable à une main. L'écran incurvé sur les côtés ainsi que les fines tranches en aluminium y sont aussi pour beaucoup.

Le dos en cuir « végétal » (plastique) est très classe et particulièrement agréable au toucher.

Mais, l'élément le plus marquant du design est évidemment l'énorme bloc caméra circulaire sur lequel sont disposés les différents modules. Le liseré doré qui se trouve tout autour montre que Xiaomi assume totalement le côté « photophone » du produit, sans chercher à dissimuler les capteurs.

Le dos du téléphone « grimpe » pour s'épaissir juste avant d'arriver au niveau du bloc caméra. Cela donne un peu plus de « grip » au produit. Oui, le téléphone est beaucoup plus épais sur sa partie haute et non, il n'échappe pas au fait d'être bancal lorsqu'il est utilisé sur une surface plane.

IPHONE

Apple découvre deux failles d'iOS exploitées par des pirates

Apple vient de repérer deux graves failles de sécurité au sein d'iOS. Pour protéger les utilisateurs d'iPhone, le groupe a promptement déployé la mise à jour iOS 16.5.1, qui inclut deux correctifs.

Apple vient de déployer une nouvelle série de mises à jour mineures sur ses appareils. En plus des mises à jour macOS Ventura 13.4.1, iPadOS 16.5.1 et watchOS 9.5.2, le géant de Cupertino a lancé le déploiement d'iOS 16.5.1 sur tous les iPhone compatibles. Le firmware ne comporte aucune nouveauté logicielle. Apple se contente de corriger une série de problèmes, dont le bug affectant l'adaptateur Lightning vers USB 3 pour appareil photo. Un dysfonctionnement empêchait en effet l'accessoire de fonctionner sur certains iPhone depuis l'installation d'iOS 16.5.

Apple corrige deux failles de sécurité d'iOS

Surtout, cette mise à jour corrige deux importantes failles de sécurité repérées dans le système d'exploitation. La première brèche n'est autre que la vulnérabilité épinglée récemment par Kaspersky. La société russe affirme en effet avoir été victime d'un malware, intitulé Triangulation, qui s'est propagé sur l'iPhone de ses employés. Le virus, actif depuis des années, est parvenu à contourner les défenses d'iOS en passant par iMessage. Très discret, il a réussi à passer sous les radars en effaçant systématiquement toutes ses traces.

Sur son site web, Apple assure avoir corrigé cette faille, qui permettait à une application tierce malveillante d'exécuter arbitrairement du code sur l'appareil. Dans le cas de Kaspersky, le logiciel a aspiré une foule de données sensibles, comme les photos échangées sur iMessage, et des enregistrements

audio, réalisés à l'insu des usagers par le biais du microphone. L'entreprise admet que la brèche, liée à iMessage, a peut-être été exploitée par des hackers par le passé :

« Apple est au courant d'un rapport selon lequel ce problème pourrait avoir été activement exploité sur les versions d'iOS publiées avant iOS 15.7 ».

Dans ses notes, Apple crédite plusieurs chercheurs de sécurité, dont un expert de chez Kaspersky. Pour mémoire, la société russe avait accusé Apple d'avoir orchestré l'opération d'espionnage, impliquant l'utilisation du virus Triangulation, avec la NSA. Apple a fermement démenti les accusations de collusion formulées par Kaspersky.

La seconde vulnérabilité concerne WebKit, le moteur de rendu de Safari qui permet aux développeurs d'afficher des pages Web directement au sein des applications. Grâce à une page Web malveillante, un attaquant pouvait exécuter arbitrairement du code sur l'iPhone. Là encore, Apple admet que la brèche pourrait avoir été exploitée par des pirates.

Installez la mise à jour sur votre iPhone

On vous conseille évidemment d'installer cette mise à jour dès que possible sur votre iPhone. Pour vérifier si celle-ci est disponible sur votre terminal, il suffit de vous rendre dans l'application Réglages. Allez ensuite dans la section Général, puis dans Mise à jour logicielle. Une mise à jour devrait s'afficher sur votre mobile. Par facilité, on vous invite à activer l'installation automatique des mises à jour sur votre iPhone.

Vos smartphones vont connaître un coup de boost avec la nouvelle mémoire UFS 4.0

Avec des vitesses de lecture et d'écriture d'au moins 4 Go/s, la nouvelle mémoire de Micron destinée aux smartphones (et à l'embarqué) promet des lancements de programmes plus rapides et des temps de sauvegarde/copie réduits. Dans l'ombre de la puissance des processeurs ou de la bande passante de la mémoire vive, il est un autre facteur majeur de la rapidité de nos machines électroniques : celle des supports de stockage. Ou plus particulièrement celle des modules de mémoire de stockage, comme la nouvelle génération de puces UFS 4.0 que l'américain Micron vient de présenter. Ces petits carrés noirs le plus souvent directement soudés sur les cartes mères de nos smartphones, tablettes et autres Chromebook sont les supports de la « mémoire morte », le stockage flash des appareils. Ainsi, la norme UFS 4.0 vient donner un coup de boost en doublant leur vitesse. Disponible en modules de 256 Go, 512 Go et 1 To, ces deux dernières références montent à 4.300 Mo/s en lecture et 4.000 Mo/s en écriture. Avec le potentiel, pour l'utilisateur, d'accélérer notablement la vitesse d'exécution de nombreuses tâches.

Le stockage, éternel goulet d'étranglement

Les puces et contrôleurs mémoires UFS 4.0 présentées par Micron sont, dans le cas des modules 512 Go et 1 To, basées sur une technologie en 232 couches. C'est cette grande densité de couches de stockage qui est en partie responsable de ces vitesses de pointe. Des vitesses dont nos machines ont besoin non pas pour repousser les limites intrinsèques, mais pour coller à la vitesse de nos processeurs et de la mémoire vive. Entre ces trois éléments, c'est en effet le stockage qui est le « maillon faible » de la vitesse d'exécution. Alors que les mémoires internes des processeurs (SRAM et mémoire caches) sont les plus rapides du genre, les grands volumes et la persistance du stockage long terme de nos SSD les placent en queue de peloton pour la vitesse de transmission des informations. Ce qui en fait les goulets d'étranglement des échanges mémoire. Et une importante source de ralentissements.

Sauvegarde PC et lancement des grosses apps... et des modèles IA

Avec des smartphones qui affichent jusqu'à 16 Go de RAM et des processeurs octocœurs dépassant les 3,0 GHz, certaines tâches parfois triviales sont parfois très frustrantes : le lancement d'une très grosse application qui prend plusieurs secondes, tout comme la copie de fichier vers/ depuis un ordinateur.

CHATGPT

OpenAI prépare un « App Store » de l'IA, à quoi faut-il s'attendre ?

ChatGPT va avoir droit à sa propre boutique d'applications. Inspiré par le modèle économique d'Apple, OpenAI veut lancer une plate-forme consacrée aux différentes versions de son intelligence artificielle. On fait le point sur les premières informations disponibles sur le projet.

OpenAI continue inlassablement d'améliorer ChatGPT. Après avoir annoncé un abonnement payant, ChatGPT Plus, et un nouveau modèle linguistique, GPT-4, la start-up a ajouté des plugins à son robot conversationnel. En parallèle, ChatGPT a également eu droit à sa propre application pour smartphone, facilitant l'utilisation de l'intelligence artificielle sur mobile.

Fort du succès colossal de son chatbot auprès des internautes, OpenAI a par ailleurs mis à disposition ChatGPT des développeurs. Par le biais d'une interface de programmation, ceux-ci peuvent concevoir des versions personnalisées de ChatGPT. C'est de cette manière que Snapchat a conçu My AI, son propre robot conversationnel basé sur ChatGPT. Pour obtenir un accès au modèle GPT, les développeurs doivent évidemment passer à la caisse.

Une boutique de ChatGPT personnalisés

Pour continuer à générer des bénéfices avec ChatGPT, OpenAI prévoit de lancer un véritable « App Store » de l'intelligence artificielle. D'après nos confrères de The Information, Sam Altman, PDG et cofondateur d'OpenAI, a annoncé la création d'un magasin d'applications, répertoriant tous les outils basés sur ChatGPT, lors d'une réunion avec des développeurs en mai. Sur le papier, cette plate-forme n'est pas destinée aux utilisateurs lambda. Elle permettra uniquement aux développeurs d'entrer en relation plus facilement avec les entreprises désireuses de se lancer dans l'intelligence artificielle. Sur la boutique d'OpenAI, les programmeurs pourront commercialiser leurs versions modifiées de l'IA. En fonction de leurs besoins, les entreprises pourront choisir l'une ou l'autre itération du chatbot.

HYUNDAI + SAMSUNG + LG + SK

Une alliance 100% coréenne à la conquête de l'industrie auto

Quatres géants coréens s'allient pour former un champion de l'industrie automobile. Hyundai vient-il de marquer un point décisif dans la course à l'électrique ?



Une alliance nationale pour tenter de conquérir le monde de l'automobile, c'est ce que Hyundai airait en tête et c'est la raison pour laquelle le constructeur de Séoul serait sur le point de s'associer avec trois autres grands noms de l'industrie coréenne. Selon le Korea Times, Hyundai, qui possède également la marque Kia, devrait nouer un partenariat 100 % coréen avec Samsung, LG et SK, trois acteurs mondiaux majeurs dans leurs domaines respectifs. En effet, depuis quelques années maintenant, Hyundai est l'un des constructeurs les plus en pointe en matière de véhicule électrique. Le groupe a mis très tôt sur une architecture 800 V qui lui a permis de développer ses modèles phares sur une plateforme innovante, permettant entre autres des vitesses de recharge record. Ainsi, la Ioniq 5, la Ioniq 6, mais aussi le Kona avec des atouts légèrement différents, sont considérés parmi les meilleurs véhicules de leur catégorie. Cepen-

dant, malgré ces succès commerciaux est critique, le groupe n'a pas encore atteint l'objectif qu'il s'était fixé lors de l'annonce de son plan de conquête électrique, à savoir intégrer le top 3 mondial des constructeurs auto. C'est pour franchir ce palier que le constructeur se tourne vers de nouveaux partenaires, chacun ayant un rôle à jouer dans la stratégie de conquête du groupe.

3 partenaires, 3 domaines d'expertise

Le partenariat le plus évident est à trouver du côté de SK, l'un des géants industriels de la batterie. Certes, LG et Samsung sont également fournisseurs de cellules pour les accumulateurs des voitures électriques, mais il semble acquis que c'est la société SK qui fabriquera les prochaines batteries des voitures Hyundai et Kia.

Pour Samsung, les possibilités étaient nombreuses tant le fabricant coréen est présent sur nombre de marchés, mais c'est pour son savoir-faire en matière de semi-conducteurs que le géant coréen a été intégré au projet

d'alliance. Les puces des prochaines Ioniq risquent donc d'emprunter quelques caractéristiques aux futurs Galaxy et autres Flip. Enfin, LG qui aurait tout comme Samsung pu être mis à contribution sur plusieurs aspects, interviendra sur la partie affichage des véhicules. Est-ce à dire que Hyundai préfère le White OLED au QD-OLED ? Pas vraiment, mais le savoir-faire de LG Display en matière d'OLED et surtout le prix de ses dalles ont sans doute pesé dans la décision du constructeur auto.

La forme que devrait prendre ce quatuor n'est pas encore connue. Le journal coréen se contente d'expliquer que les quatre géants vont investir massivement afin d'accélérer la transition électrique entreprise par Hyundai. Il faudra sans doute attendre plusieurs années avant de voir ce partenariat se matérialiser. Or pour Hyundai, le temps court. Son objectif de top 3, le constructeur se l'était fixé pour 2025.

CITROËN C3 ÉLECTRIQUE (2024)

Plus de 300 km d'autonomie, moins de 20 000 euros ?

La marque aux chevrons veut concurrencer la R5 de Renault et l'ID.2 de Volkswagen. Seule solution : baisser son prix d'achat. Lancée en 2016, la C3 tarde à se renouveler. Et pour cause, l'annonce de sa prochaine version qui devrait avoir lieu mi-octobre promet une surprise de taille. Citroën compte lancer une version électrique de sa citadine à un prix inférieur à 25 000 euros, hors bonus. C'est le nouveau directeur de la marque, Thierry Koskas, qui l'a confirmé, ajoutant au passage « quelle mettra l'accent sur le confort, sera fabriquée en Europe et proposera plus de 300 km d'autonomie ». La plus vendue des Citroën actuelle-

ment pourrait également devenir la figure de proue électrique d'une marque qui peine à s'imposer sur ce segment. Avec un tarif inférieur à 20 000 euros (bonus compris), elle sera également l'une des voitures électriques les moins chères du marché. Pour arriver à ce résultat, la marque aux chevrons compte s'appuyer sur l'expertise de son groupe, Stellantis. Cette nouvelle e-C3 reprendra la base technique de la Peugeot e-208, soit la dernière évolution de la plateforme e-CMP. Fabriquée en Slovaquie, elle devrait à priori échapper au durcissement des règles du bonus écologique qui se profile pour 2024. Afin de réduire la facture, le

constructeur devrait également faire des économies dans l'habitacle. Le PDG de Citroën explique ne pas vouloir « proposer un arbre de Noël technologique », mais un intérieur qui se contente de « la technologie dont l'automobiliste a vraiment besoin ». Comme « Citroën est parfaitement conscient de l'importance d'être compétitif dans le segment des SUV urbains », cette C3 dont la forme devrait être légèrement rehaussée devrait également se doubler quelques mois plus tard d'une version Aircross. Citroën ne s'en cache pas : il souhaite s'imposer sur le segment des petites citadines électriques, un domaine qui

semblait promis au vainqueur de l'affrontement entre la R5 de Renault et l'ID.2 de Volkswagen. La marque aux chevrons compte faire de ce duel un match à trois, sans même se soucier de la présence d'une Dacia Spring dont le rapport qualité/prix ne cesse de se dégrader, ni des petites citadines chinoises qui risquent d'être privées de bonus écologique. Sur le papier, la future C3 électrique semble armée pour s'imposer, mais il faudra encore attendre la mi-octobre pour juger des concessions réalisées par son constructeur afin de réduire au maximum son prix.

BATTERIES

L'Europe bientôt bonne élève sur le recyclage... mais mauvaise sur les matières premières ?

En une semaine, deux annonces concernant le secteur des batteries électriques sont tombées. D'un côté, le Parlement européen a validé le texte qui impose le recyclage et la réutilisation des batteries. De l'autre, la Cour des comptes européenne a publié un rapport qui estime que l'Union européenne risque d'échouer dans sa volonté de « devenir un moteur mondial de cette industrie ». Alors que le Parlement européen a validé la mise à jour de la directive sur les batteries, qui impose toute une série d'obligations de recyclage et de réutilisation des matériaux, un rapport est venu doubler les ambitions de l'Union européenne (UE) qui souhaite devenir une puissance mondiale dans ce secteur. Le texte, publié le lundi 19 mai, provient de la Cour des comptes européenne, et pointe les nombreux obstacles auxquels fait face l'Europe. Premier d'entre eux : « l'accès aux matières premières » permettant de fabriquer les batteries des voitures électriques, suivi par « la hausse des coûts et la concurrence mondiale féroce », détaille l'autorité qui écrit noir sur blanc que l'Europe « risque d'échouer à devenir un moteur mondial de cette industrie ».

Pourtant, le 14 juin dernier, on apprenait que le Parlement européen donnait son feu vert au tout premier texte qui veut réglementer ce secteur des batteries électriques de A à Z, de la phase de conception aux matières premières jusqu'à la fin de vie et le recyclage de ces produits. Bien qu'il doive encore être adopté par le Conseil, et qu'il ne doit être applicable que trois ans et demi après son entrée en vigueur, un temps laissé aux fabricants de smartphones, ordinateurs, de batteries électriques pour vélo ou voiture, ce texte constitue une véritable avancée. Il obligera les constructeurs à mettre en place un cycle de recyclage des métaux utilisés comme le nickel, le cobalt, le lithium et le plomb. Ces derniers devront suivre des normes déco-conception devenues obligatoires. Parmi elles : les consommateurs pourront changer directement leur batterie de smartphone, sans passer par la case réparateur agréé et sans risquer de casser leur smartphone avec des batteries collées voire soudées.

Un risque de forte dépendance vis-à-vis la Chine

Mais pour qu'il y ait recyclage, encore faut-il qu'il y ait une batterie fabriquée, si possible en Europe. Et sur ce point, la Cour des comptes européenne est pessimiste. Bien qu'elle salue l'action de la Commission européenne, elle souligne que l'Europe risque de se retrouver dans une situation de forte dépendance vis-à-vis la Chine qui produit, aujourd'hui, 76% des batteries. Or, « l'UE ne doit pas se retrouver dans la même position de dépendance avec les batteries qu'avec le gaz naturel ; sa souveraineté économique est en jeu », explique Annemie Turtelboom, autrice de l'audit, citée dans le communiqué.

Car « en prévoyant de mettre fin à la vente de nouvelles voitures à essence et diesel d'ici 2035, l'UE mise beaucoup sur les batteries », soulignent les magistrats dans leur rapport. Mais en pratique, l'Europe, qui dispose de quelques réserves comme des gisements de lithium au Portugal, devrait ne pas disposer de matières premières nécessaires à la fabrication de batteries avant longtemps.

Le ministère de l'Intérieur dévoile les chiffres des pertes

Dans le cadre de la campagne nationale de prévention et de lutte contre les incendies, le ministère de l'Intérieur a dévoilé hier samedi l'estimation des pertes enregistrées après les incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays durant les années 2021 et 2022. Ainsi et selon la même source, pas moins de 103 personnes ont trouvé la mort en 2021 en raison des incendies. L'Algérie a également enregistré durant la même année des pertes estimées à 15,65 milliards de dinars et plus de 100.000 hectares du tissu forestier partis en fumée après l'enregistrement de 1631 départs d'incendies. Par ailleurs, et durant l'année 2022, 47 personnes sont mortes alors que des pertes estimées à plus de 1,5 milliards de dinars sont à déplorer. Durant la même année, une superficie de 28.000 hectares a été détruite après 1607 incendies enregistrés, précise enfin la même source.



30E AG D'AFREXIMBANK AU GHANA

Le gouverneur de la BA représente l'Algérie

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah-Ed-dine Taleb, a été chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de représenter l'Algérie aux travaux de la 30ème Assemblée Générale Annuelle de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), ses activités associées, ainsi qu'à la célébration du 30ème anniversaire de la création de cette Banque, indique jeudi un communiqué de la BA. En marge de sa participation à cet événement, tenu du 18 au 21 juin courant, à Accra (Ghana), le Gouverneur de la BA a eu des entretiens en aparté avec ses homologues africains, et un entretien avec le Président de l'Afreximbank et Président du Conseil d'Administration, Benedict Oramah, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Accra, Ali Redjel, indique la même source. M. Taleb a rappelé, lors de cette rencontre, "l'engagement résolu des hautes autorités du pays pour, notamment, le développement de l'investissement en Afrique et la dynamisation des échanges commerciaux inter-africains".

ONU

Le Comité des 24 adopte une série de résolutions sur la décolonisation

Le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés (Comité des 24), a achevé vendredi, au terme de dix jours de débats, sa session de 2023 en adoptant, sans vote, une série de résolutions consacrées à la situation dans les territoires non autonomes. En adoptant la résolution intitulée "Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations unies", l'Assemblée générale recommanderait aux Etats d'"intensifier leurs efforts, dans le cadre des institutions spécialisées des Nations unies, afin de garantir l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés". Elle les prierait en outre de "fournir des informations sur les problèmes environnementaux auxquels se heurtent les territoires non autonomes, les effets des catastrophes naturelles sur ces territoires, les moyens de les aider à lutter contre le trafic de stupéfiants, le blanchiment d'argent et d'autres activités criminelles, ainsi que l'exploitation illégale de leurs ressources, y compris la nécessité d'utiliser ces ressources au profit de la population de ces territoires". Par la résolution intitulée "Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes", l'Assemblée réaffirmerait qu'"il incombe aux puissances administrantes d'assurer le progrès politique, économique et social ainsi que le développement de l'instruction dans les territoires non autonomes". Elle demanderait également aux puissances administrantes de "prendre les mesures nécessaires pour protéger les droits de propriété des peuples de ces territoires, conformément aux résolutions de l'Organisation relatives à la décolonisation". S'agissant de la résolution intitulée "Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés", l'Assemblée générale prierait le Comité spécial de "continuer à chercher les moyens appropriés d'assurer la mise en œuvre immédiate et intégrale de la Déclaration et d'appliquer, dans tous les territoires qui n'ont pas encore exercé leur droit à l'autodétermination, les mesures qu'elle a approuvées touchant les Décennies internationales de l'élimination du colonialisme".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement de 11 nouvelles plateformes numériques

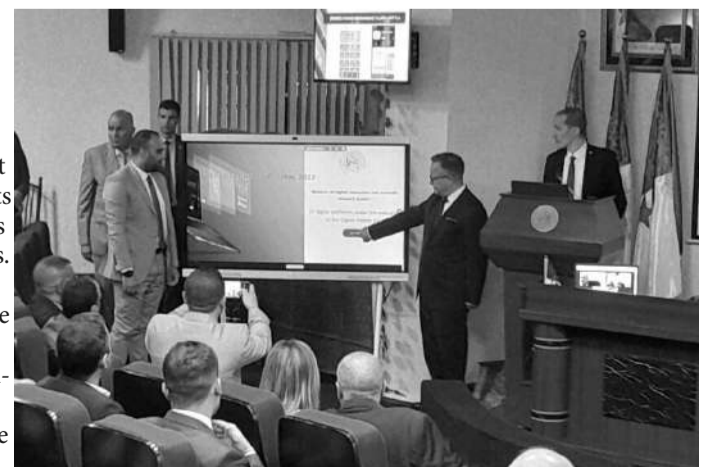
Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bidari, a procédé, ce samedi, à la mise en ligne de onze nouvelles plateformes numériques. Ce qui porte le nombre global à 46.

Dans de son intervention lors de la cérémonie de circonstance, il a affirmé que le secteur vise à réduire considérablement le recours aux documents papiers, en permettant aux

différents départements, services et corps (personnel administratif, enseignants et étudiants) à communiquer et interagir via des portails web spécifiques.

Le ministre de tutelle a cité particulièrement deux plateformes : l'une pour comptabiliser le nombre de repas servis dans les restaurants universitaires et la deuxième contrôle le flux des entrées et sorties des résidences universitaires, à l'échelle du pays.

Il a évoqué aussi une application de l'IAI (Intelligence artificielle), qui sert d'interface entre les nouveaux inscrits dans les établissements universitaires et les autres étudiants ou enseignants. Il a indiqué que "cette réalisation est la première du genre entreprise par le ministère. D'autant plus que le projet s'est appuyé sur l'intelligence artificielle pour concevoir cet appareil qui répondent aux préoccupations de ses utilisateurs".



BORDJ BADJI MOKHTAR, ORAN ET MOSTAGANEM

Saisie d'importantes quantités de produits alimentaires, de carburant et de drogue

Les services des Douanes ont saisi, en coordination avec les corps de sécurité, d'importantes quantités de produits alimentaires et de carburant à Bordj Badji Mokhtar, et de drogue et de comprimés psychotropes à Oran et Mostaganem, indique samedi un communiqué de la Direction générale des Douanes.

«Les agents de la brigade polyvalente des Douanes de Bordj Badji Mokhtar, relevant des services d'Inspection divisionnaire des Douanes d'Adrar, dans le territoire de compétence de la Direction régionale de Béchar, ont saisi, dans une opération qualitative menée en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), d'importantes quantités de produits alimentaires et de carburant», lit-on dans le communiqué. Les services des Douanes ont ainsi saisi 39,725 tonnes de farines, 5,125 tonnes de semoule, 5,3 tonnes de pâtes, 30 tonnes de sucre, 1000 bidons de 5 litres d'huile de table (5000 litres en tout), 336 boîtes de biscuits, 1.320 boîtes de lait en poudre, 22 bidons de 200 litres de gasoil

(4.400 litres en tout), ainsi que quatre (4) camions utilisés dans la contrebande", précise la même source.

Cette opération s'inscrit dans "la poursuite des efforts de lutte contre la spéculation et la contrebande des produits de consommation subventionnés, dans le cadre de la coordination opérationnelle entre les brigades douanières et les corps de sécurité", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, et dans le cadre des efforts opérationnels de lutte contre le trafic illicite de drogue et de psychotropes, "les agents de la brigade mobile des Douanes relevant des services de l'Inspection divisionnaire d'Oran-extérieur (Direction régionale d'Oran), ont saisi, dans une opération menée en coordination avec des éléments de l'ANP, 35 kg de kif traité, 1,46 kg de cocaïne, 7.140 capsules d'ecstasy, 1,197 kg de poudre d'ecstasy, ainsi que deux (2) voitures de tourisme et un (1) véhicule utilitaire, ayant servi au transport des marchandises prohibées", selon la même source, qui précise que "(2) individus ont été arrêtés dans cette opération et déferés aux juridic-

tions compétentes".

Dans une troisième opération menée par les services des Douanes, les agents de la brigade mobile relevant des services de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Mostaganem (Direction régionale de Chlef) ont saisi 298 comprimés psychotropes, suite à la fouille minutieuse d'une voiture de tourisme, indique le communiqué, précisant que "les deux (2) individus qui étaient à bord du véhicule ont été arrêtés et déferés aux juridictions compétentes".

La Direction générale des Douanes a souligné, dans son communiqué, que ces opérations "participent des efforts considérables consentis par les agents des brigades douanières au titre de leurs missions de protection et reflètent la coordination opérationnelle entre les différents corps de sécurité dans le cadre de la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes".

R.E.

LE MINISTRE DES AE RENCONTRE À BERLIN LE VICE-CHANCELIER ET MINISTRE ALLEMAND DE L'ECONOMIE ET DU CLIMAT

Le partenariat économique algéro-allemand examiné

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a rencontré, vendredi à Berlin, le vice-chancelier et ministre allemand de l'Economie et du Climat, M. Robert Habeck, avec qui il a eu des entretiens sur le partenariat économique algéro-allemand et les perspectives de le renforcer, et ce dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Allemagne sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

"Au terme de la visite de travail qu'il effectue en République fédérale d'Allemagne sur instruction de Monsieur le Président de la République, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a rencontré, ce jour à Berlin, le vice-chancelier allemand et ministre de l'Economie et du Climat, M. Robert Habeck", lit-on dans le communiqué.



Les discussions entre les deux parties ont porté sur les relations de partenariat économique algéro-allemand et les perspectives de les renforcer, notamment à la lumière des nouveaux projets que les deux parties aspirent à concrétiser dans le domaine des énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

M. Attaf a salué l'accord conclu entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sur le projet de l'hydrogène Sud (South2 Corridor), qui ouvrira la voie à un accord

élargi au sein de l'Union européenne (UE) pour soutenir ce projet qui vise à couvrir 10 % des besoins énergétiques de l'Europe, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué les prochaines échéances bilatérales, soulignant la nécessité d'entamer les préparatifs de la prochaine session de la Commission économique mixte entre les deux pays en organisant une réunion au niveau des experts en Algérie en octobre prochain,

afin d'évaluer l'avancement de la réalisation des objectifs du partenariat bilatéral à tous les niveaux, selon la même source. "Les deux ministres ont par ailleurs examiné l'état des relations entre l'Algérie et l'UE ainsi que les moyens permettant aux partenaires européens de fournir davantage de soutien aux efforts déployés par notre pays en faveur de la sécurité et de la stabilité dans la région sahélo-saharienne", précise la même source.

M. Attaf a invité, à cette occasion, le vice-chancelier allemand, à effectuer une visite officielle en Algérie. Le ministre allemand a accueilli favorablement l'invitation souhaitant la concrétiser au début de l'année prochaine.

R.E.